

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

À retrouver sur la fiche n°102816 du site internet de l'URIOPSS :

http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p10711591944868431

4, rue Arsène Leloup
BP 98501

44185 NANTES cedex 4

Tél. 02 51 84 50 10 - Fax 02 51 84 50 11

E-Mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

www.uriopss-pdl.asso.fr

Le projet associatif de l'Uriopss et les orientations stratégiques	p. 3
La vie associative de l'URIOPSS et de ses parties prenantes	
• Les adhérents	p. 4
• Les instances statutaires	p. 6
• L'équipe	p. 11
Les missions et actions de l'URIOPSS	
• Unir et Fédérer	p. 12
• Représenter	p. 14
• Promouvoir et défendre	p. 16
• Veiller et anticiper	p. 22
• Informer et former	p. 28
• Accompagner l'action et le changement	p. 30
• L'URIOPSS prend position	p. 31
Annexes :	
• Annexe 1 : Composition du conseil d'administration	p. 34
• Annexe 2 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2018	p. 35
• Annexe 3 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2019	p. 38
• Annexe 4 : Composition du bureau	p. 43
• Annexe 5 : Utilité sociale : l'apport de l'Uriopss	p. 44
• Annexe 6 : Organigramme de l'équipe de l'URIOPSS	p. 47
• Annexe 7 : Mission « Représenter » - Tableau de suivi des réunions et rencontres	p. 48
• Annexe 8 : Partenaires financiers de l'URIOPSS	p. 56
• Annexe 9 : Les Démarches de l'UNIOPSS – Année 2019	p. 58

LE PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS et les orientations stratégiques

NOS VALEURS :

L'URIOPSS veut promouvoir une Société de droit, solidaire, fondée sur la cohésion sociale incarnant les valeurs qu'elle reconnaît :

-  La primauté de la personne (sa dignité, sa liberté)
-  La solidarité
-  L'engagement
-  L'altérité
-  La démocratie
-  Le pouvoir d'agir

NOS AXES STRATEGIQUES :

AXE 1 : Construire des réponses appropriées

Pour faire face aux enjeux de la prise en charge globale de la personne et mieux anticiper les mutations, construire avec et pour nos adhérents des réponses appropriées, en valorisant les expertises et les expériences de chacun.

AXE 2 : Transmettre notre vision de la société

Porter nos valeurs, notre vision de la société et les aspects de transversalité à l'œuvre en :

-  Aidant les pouvoirs publics à construire les politiques de solidarité adaptées aux personnes en situation de fragilité dans chaque territoire,
-  Communiquant de façon diversifiée auprès des médias et du grand public.

AXE 3 : Unir nos forces

Établir avec les Fédérations, les autres réseaux (Mouvement Associatif / Économie Sociale et Solidaire, ...) et les adhérents nationaux des complémentarités portant sur des actions communes, des positionnements politiques partagés qui nous permettront de renforcer l'efficacité de l'inter-fédéralité au profit de nos adhérents.

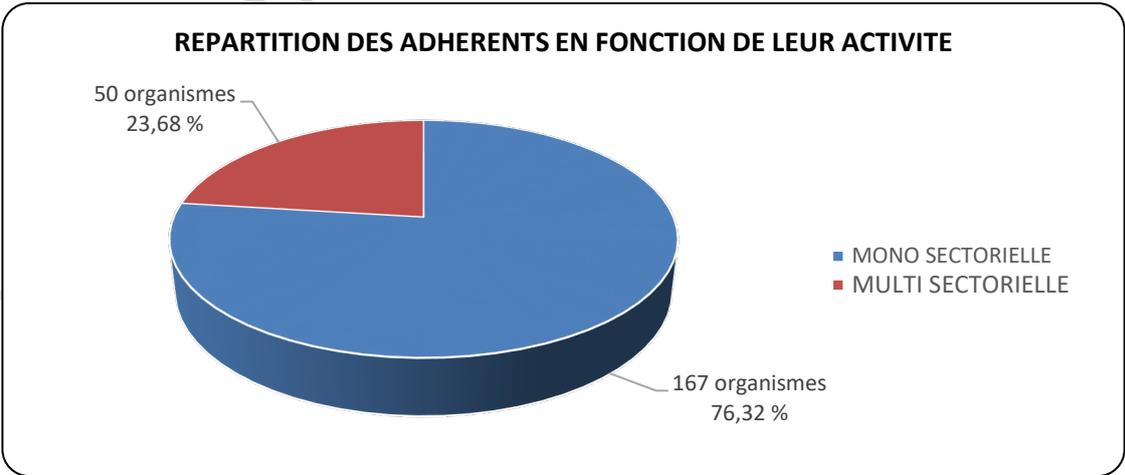
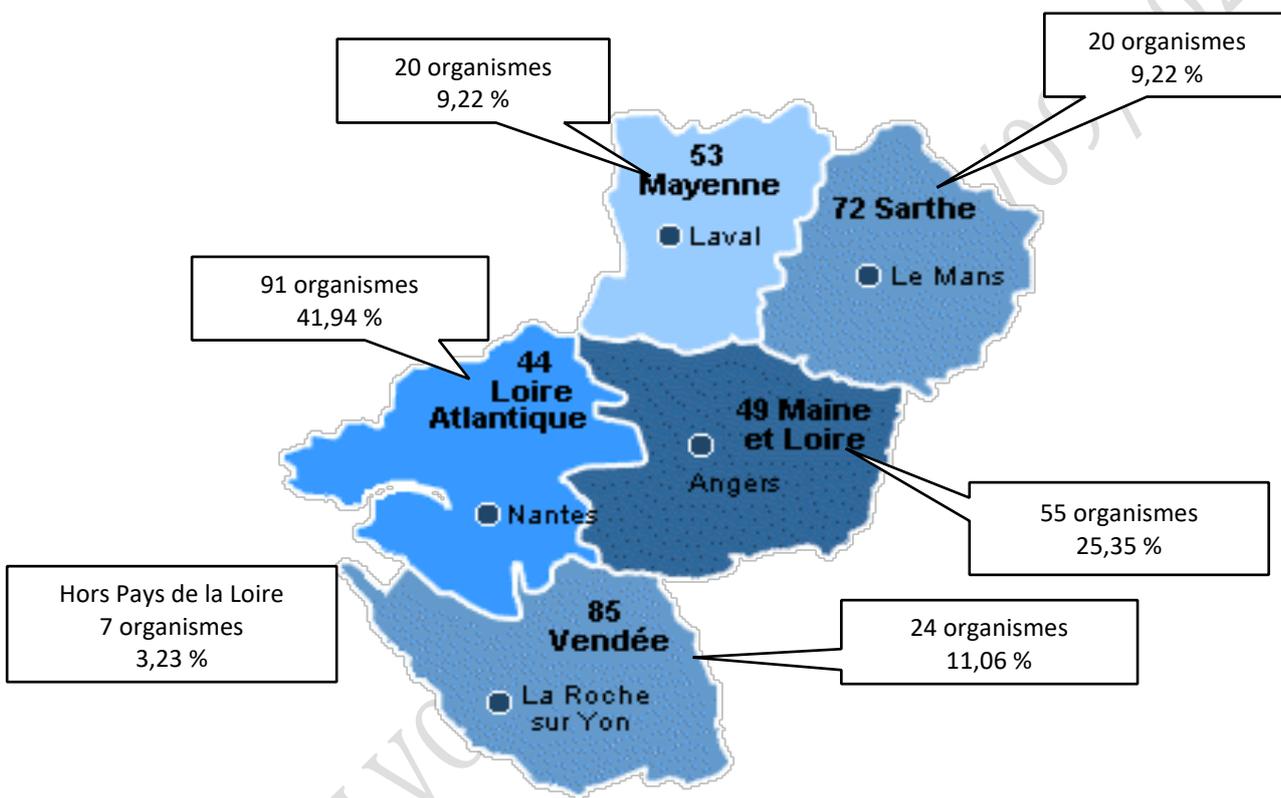
NOS MISSIONS :

-  Unir et fédérer
-  Représenter
-  Promouvoir et défendre
-  Veiller et anticiper
-  Informer et former
-  Accompagner l'action et le changement

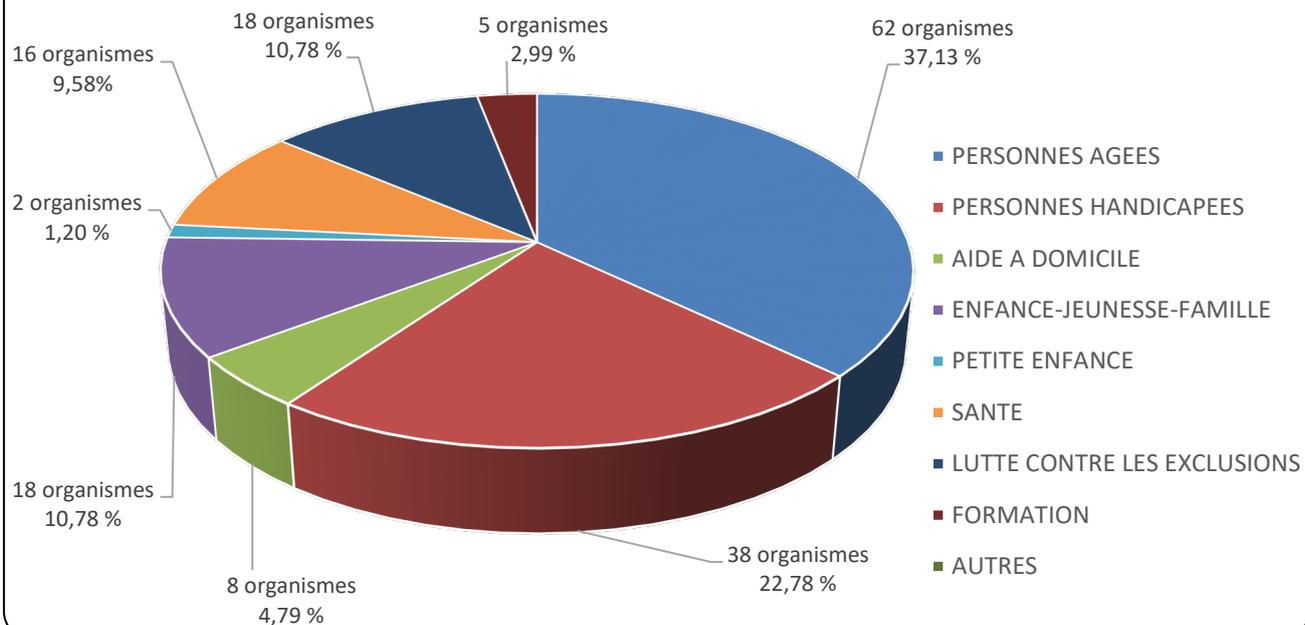
LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS et DE SES PARTIES PRENANTES

217 organismes
750 à 800 établissements et services

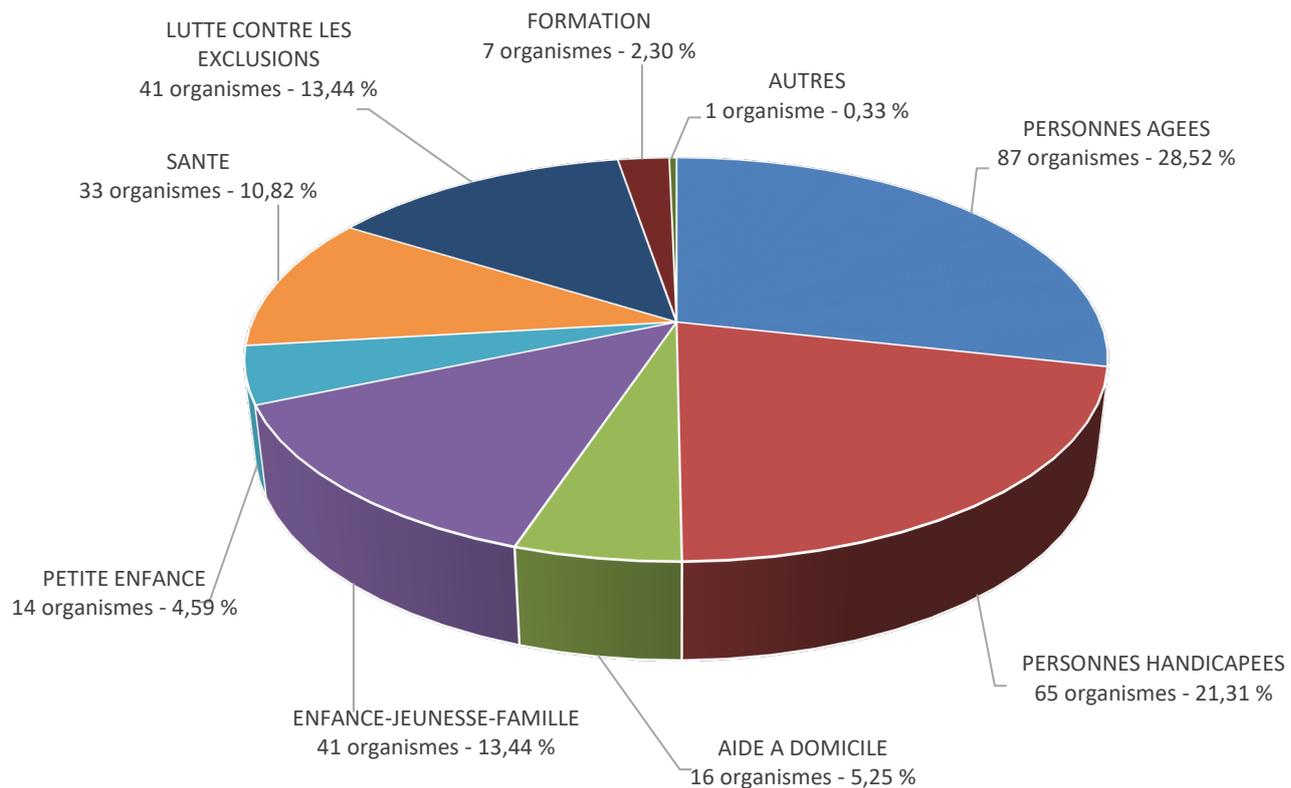
Les adhérents en 2019 :



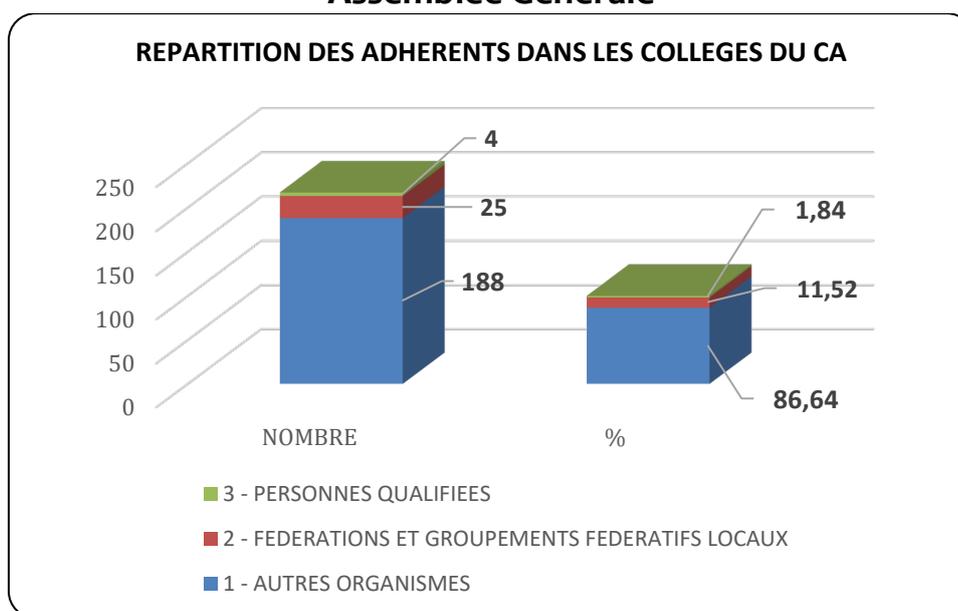
REPARTITION DES ADHERENTS MONO SECTORIELS SELON LEUR DOMAINE D'INTERVENTION



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ADHERENTS SELON LEURS DOMAINES D'ACTIVITE



Assemblée Générale



Un CA de 30 membres
5 réunions

Conseil d'Administration

Le CA, qui était composé de 33 personnes depuis l'AG de juin 2016, compte 30 administrateurs depuis l'AG électorale de juin 2018, 2 postes du Collège 1 n'ayant pas été pourvus.

Taux de présence au CA :

DATES	SIEGES POURVUS AU CA	PRESENTS	POUVOIRS	PRESENTS/REPRESENTES	%	EXCUSES	%
22/03/2019	30	19	3	22	73	9	27
23/05/2019	30	19	6	25	83	10	17
20/06/2019	30	15	4	19	63	11	37
6/09/2019	30	18	3	21	70	13	30
06/12/2019	30	11	12	22	73	19	27

Soit un taux moyen de présence sur l'année de 72,40 %

Au cours des Conseils d'administration, les thèmes suivants ont été abordés :

1. Point vie interne URIOPSS (embauche, budget, gouvernance, mandat...)

✓ Gouvernance URIOPSS

- Renouvellement de la gouvernance
 - Cooptation de membres au CA pour les postes vacants : M. Philippe REITER, Président, Handicap Anjou (ANGERS) / M. Jean-Jacques JEULIN, Directeur, Nelson Mandela (LE MANS) / Cooptation de la FASSIC (Fondation pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne)
 - Renouvellement des mandats de deux « Personnes qualifiées »
 - Anticipation de l'élection au Bureau et élection pour compléter le Bureau
 - Election d'un Secrétaire-adjoint au Conseil d'administration

- Organisation des réunions de Bureau via Skype
- Recrutement de la future direction de l'URIOPSS
- Perspectives de travail (gouvernance, projet stratégique, cotisations, ...)
- Assemblée Générale du 20 juin 2019 (convocation, ordre du jour)
- Projet stratégique URIOPSS
- Point sur la démarche de certification de l'organisme de formation URIOPSS

✓ **Mandats**

- Désignation pour les mandats vacants
- Mouvement Associatif : candidature de l'URIOPSS

✓ **Suite du séminaire du 28 février et méthodologie du Projet associatif**

- Renouvellement du Projet associatif
- Désignation de représentants du CA au Copil

✓ **Point budgétaire**

- Suite de l'étude sur les cotisations (en présence d'André Bernard)
- Suivi financier (résultat 2018, suivi 2019, BP 2020, commission « cotisations », arrêté des comptes 2018 [en présence de la commissaire aux comptes], proposition d'affectation du résultat)
- Signature de la Convention pluriannuelle d'objectif avec l'ARS (en présence de Monsieur DUPERRAY)

2. Point actualités des politiques sociales

- Développement du secteur « Lutte contre les exclusions » (mission de l'URIOPSS dans la LCE en lien avec la stratégie, collectif Alerte, CRPA, relation avec la FAS)

3. Actualités du réseau UNIOPSS/URIOPSS

- Retour sur les 70 ans de l'URIOPSS et le Prix de la Solidarité
- Réunions des Présidents/Directeurs d'URIOPSS
- Carte de vœux réseau (possibilité de la personnaliser pour 2020)
- Journée de Rentrée
- Journée parcours

4. Vie des adhérents et perspectives d'adhésions

- Quelle stratégie pour 2019 ?

Un bureau de 11 membres
8 réunions

Bureau

Le Bureau est composé de 11 administrateurs (cf. Annexe 4 – page 38).

Taux de présence au Bureau :

DATES	SIEGES AU BUREAU	PRESENTS	POUVOIRS	PRESENTS/REPRESENTES	%	EXCUSES	% EXCUSES
11/01/2019	11	8	0	8	73	2	18
11/02/2019	11	7	0	7	64	3	27
03/04/2019	11	5	0	5	45	5	45
20/06/2019	11	7	0	7	64	3	27
01/07/2019	11	6	0	6	55	5	45
12/07/2019	11	4	0	4	36	5	45
01/10/2019	11	6	0	6	55	4	36
11/10/2019	11	3	1	4	36	6	54

Soit un taux moyen de présence sur l'année de 50 %.

Au cours des bureaux, les thèmes suivants ont été abordés :

1. **Point vie interne de l'URIOPSS**

✓ **Gouvernance URIOPSS**

- Vie statutaire (travail sur les missions des membres du bureau, préparation des ordres du jour des CA)
- Organisation territoriale (rencontres délégation territoriales, organisation du « Grand débat » avec la DT 49)
- Projet associatif (préparation et suite du séminaire du 28 février 2019, méthodologie du projet associatif, poursuite de l'échange sur le projet stratégique, échange avec Christine CHOIGNOT sur la démarche d'élaboration du projet stratégique, utilité sociale de l'URIOPSS, note de la direction sur les enjeux à venir)
- Point sur la composition du futur bureau
- Point sur les recrutements (de CT, suite au départ d'Isabelle ROBERT, remplacement temporaire d'Isabelle RUISSEAU par Eva GARNIER, de la direction de l'URIOPSS)

✓ **Point sur les mandats**

- Information suite courrier ARS sur les mandats démocratie sanitaire
- Mandat stratégie de protection de l'enfance
- Reprise des mandats d'administrateur ayant quitté le CA de l'URIOPSS et, de manière générale, quid des mandats vacants ?
- Mouvement Associatif : fiche de participation aux instances du MA et intention de candidature au bureau

✓ **Conventions partenaires institutionnels**

- Convention avec les partenaires institutionnels (ARS, Région, DRDJSCS) : modalités de rencontre de bilan annuel avec un administrateur ?

✓ **Information équipe**

- Calendrier dialogue social
- Prime Macron
- Préparation du temps d'échange avec l'équipe du 20 juin prochain (objectifs, méthode)

2. **Point sur les commissions**

- Projet de commission « Vie associative » et demi-journée sur l'Europe (en présence de la Conseillère technique UNIOSS)
- Point sur la DT 49

3. **Point sur les chantiers de l'URIOPSS**

✓ **URIOPSS : organisme de formation**

- Position sur le contrat d'usage du formateur occasionnel : a priori plus légal, quelle suite ?
- Démarche de certification en tant qu'organisme de formation : point sur la rencontre avec Formalis

✓ **Chantier SIRUP**

✓ **Communication URIOPSS (vœux, point recrutement, réforme des cotisations, « Lettre aux administrateurs », Projet associatif et stratégique de l'URIOPSS)**

4. **Point budgétaire**

- Point budget (Présidente, Trésorier, comptable)
- Mise en place de l'expérimentation du nouveau dispositif de cotisation

5. **Point actualités des politiques sociales**

- 3^{ème} Conférence des acteurs Stratégie Pauvreté du 29 novembre 2019 (sollicitation du Haut-commissaire sur l'animation du GT 14 « Participation »)

- Stratégie LCE (questionnement autour du rôle d'animateur, débat national, quelle place pour l'URIOPSS dans le secteur de la lutte contre la pauvreté ?)

6. **Vie des adhérents/information/rendez-vous**

- Quid des démarches de prospection et de fidélisation des adhérents ?
- Place de l'URIOPSS dans la recherche de fonds pour les petites associations, plateforme d'échanges

7. **Evènement UNIOPSS/URIOPSS**

- Evènements URIOPSS (retour sur les 70 ans de l'URIOPSS et prix de la solidarité, suite travail histoire URIOPSS)

Commissions et groupes de travail

• **Commission Adhésion/Cotisations : 3 réunions en 2019**

- 11 janvier 2019
- 6 mars 2019
- 5 mai 2019

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Suivi des cotisations 2019 et analyses des éléments de cotisations fournis par les adhérents
- Étude d'un nouveau barème de cotisations
- Mise en œuvre de l'expérimentation de ce barème à partir des cotisations versées par les associations membres du CA

• **Séminaire projet associatif » - 28 février 2019**

Après la démarche d'évaluation de l'utilité et de l'impact social de l'Uriopss réalisée en 2018, les membres du conseil d'administration, les membres de la Conférence des fédérations et des adhérents nationaux et l'équipe professionnelle se sont réunis en séminaire de travail.

Animé par Hélène Duclos, consultante et ayant suivi la démarche d'évaluation de l'Uriopss, les vingt-cinq personnes ont poursuivi l'objectif de faire le lien entre le travail réalisé dans le cadre de la démarche de mesure de l'utilité sociale de l'URIOPSS, menée avec beaucoup d'intérêt et de qualité par Maryse ATHOR et cela dans un temps très court, et les prochaines orientations de l'Union. L'intervention d'Hélène DUCLOS a porté sur un rappel des fondamentaux relatifs à l'utilité sociale ; la présentation du résultat par Caroline Urbain pour validation et définir pour quelle destination.

Posant une photographie assez noire, les évolutions sociétales que le projet de l'Uriopss doit prendre en compte se caractérisent par 6 axes forts :

- Les ressources humaines, la qualité de l'accompagnement est menacée
- le désengagement des pouvoirs publics
- la fragilisation des personnes vulnérables
- la fragmentation de la société
- remise en cause du modèle économique actuel
- renouvellement des valeurs

Cette journée a été riche en échange et en production. Le travail sur le projet associatif est à poursuivre.

Délégations territoriales de l'URIOPSS

Pour renforcer le lien de proximité, de réciprocité entre les préoccupations des acteurs associatifs adhérents du territoire, l'équipe professionnelle de l'Uriopss et le Conseil d'administration, l'Uriopss Pays de la Loire a instauré une mission : celle d'une délégation territoriale. Complémentaire à l'offre de service de l'Uriopss animée par l'équipe, un administrateur de l'Uriopss porte cette mission sur un Département. Elle contribue à développer une inter-connaissance des acteurs de secteurs d'activité distincts d'un territoire donné, de mettre en relation des acteurs et des projets en terme d'information, de leviers trouvés, de dynamique territoriale.

Les délégués territoriaux, membres du bureau, sont :

- **Loire-Atlantique : Caroline URBAIN**
- **Maine-et-Loire : Annie DELALANDE**
- **Mayenne : Katy LEMOIGNE**
- **Sarthe : Béatrice PINTA**
- **Vendée : François SOULARD**

Plusieurs rencontres se sont tenues en 2019 :

- 16 janvier 2019 : DT 44 (14 présents et 9 excusés)
- 29 mars 2019 : DT 49 (11 présents et 7 excusés)
- 5 avril 2019 : DT 53 (9 présents)

25 membres
1 réunion

La Conférence Régionale des Adhérents Nationaux et Groupements Fédératifs en région.

Sur les 100 adhérents nationaux à l'UNIOPSS, 36 sont représentés en région, soit par une délégation politique, soit par une personne morale constituée en région. 18 d'entre eux adhèrent à l'URIOPSS des Pays de la Loire et constituent, avec les 7 groupements fédératifs locaux, la Conférence Régionale des Adhérents Nationaux et Groupements Fédératifs en région.

La dite conférence désigne en son sein 10 administrateurs (maximum), qui les représentent au Conseil d'Administration de l'URIOPSS.

DATES	NOMBRE DE MEMBRES	PRESENTS	% DE PRESENTS	EXCUSES	% D'EXCUSES
23/05/2019	25	7	64	11	44

Les thèmes suivants ont été abordés lors des réunions de la conférence :

- ✓ **Vie institutionnelle et gouvernance**
 - Préparation de la Journée de Rentrée 2019
- ✓ **Vie des membres de la Conférence et sujet sociétal**
 - Actualité des Fédérations.

L'ÉQUIPE

8 personnes
7,20 ETP

✓ Les évènements marquants de l'équipe en 2019 :

L'année 2019 a été marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe de l'URIOPSS :

- Retour de Virginie LASSERRE, conseillère technique « Petite Enfance, Enfance Jeunesse Famille » de congé parental le 2 janvier 2019 et départ de l'URIOPSS le 29 juillet 2019 ;
- Départ de Florence Moulinier le 15 février 2019 ;
- Arrivée de Frédérique DURAND, conseillère technique « Droit social/Droit des associations », le 15 mai 2019, en remplacement de Florence MOULINIER ;
- Arrivée d'Adeline PACO-ALVES (et départ le 16 juillet 2019), Conseillère technique « Démarches participatives », en remplacement d'Isabelle ROBERT, Conseillère technique « Lutte contre les exclusions/Participation », partie le 16 mai 2019 ;
- Départ d'Anne POSTIC, Directrice, le 6 septembre 2019 ;
- Absence d'Isabelle RUISSEAU pour arrêt maladie à partir du 14 novembre 2019 (jusqu'au 07 février 2020), remplacée par Eva GARNIER.

Au regard des différents départs, un recrutement d'une nouvelle direction a été lancé et a débouché en novembre 2019 à la sélection d'une candidate, Peggy JEHANNO, qui prendra ses fonctions en avril 2020. Par ailleurs, des missions complémentaires ont été confiées à plusieurs membres de l'équipe en place pour assurer la continuité du service auprès des adhérents.

✓ Participation et intervention à de nombreux colloques, congrès :

Tout au long de l'année 2019, l'équipe s'est mobilisée autour des missions du projet stratégique 2014/2019 et à représenter les intérêts des adhérents à plusieurs niveaux :

- ✓ UNIOPSS Colloque Europe Strasbourg 14 mars 2019
- ✓ CTS 72 Vivre ensemble une société inclusive 26 septembre 2019
- ✓ Remise des prix Semaine Bleue Paris 01 octobre 2019
- ✓ ARS Innovations en Santé 9 octobre 2019
- ✓ EREPL Intimité et sexualité des personnes âgées 9 octobre 2019
- ✓ Pastorale de la Santé Colloque Soins Palliatifs 11 octobre 2019
- ✓ APEI Nord Mayenne Anniversaire 15 novembre 2019

✓ Plan de formation interne:

Pour répondre aux mieux aux besoins d'accompagnement des adhérents, l'URIOPSS se forme en continu :

- ✓ Formation sur le « Projet Pour l'Enfant » (Ecole de la Protection de l'Enfance) – 2 jours
- ✓ Développer son activité grâce aux outils web et aux réseaux sociaux. Formation dispensée par WEBZAKO pour Uniformation - 3 jours.
- ✓ In Design. Les fonctions fondamentales d'InDesign. Formations dispensée par Stéphan Lemoine pour le réseau Uniopss/Uriopss – 2 jours

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

UNIR ET FÉDÉRER

UNIR ET FÉDÉRER

RAPPEL des PERSPECTIVES pour 2019

- ✓ Mobilisation du collectif ALERTE piloté par une administratrice référente
- ✓ Mobilisation des adhérents autour des questions de gouvernance des associations, de bénévolat de terrain dans le cadre d'une commission intitulée « dynamiques et spécificités associatives »
- ✓ Sensibilisation des adhérents de l'Uriopss sur les questions d'Europe sociale dans le cadre de futures élections européennes.
- ✓ Renforcer la transversalité sur les champs de la protection de l'enfance et de la lutte contre la pauvreté en les réunissant au sein d'une même commission
- ✓ Promouvoir l'innovation et l'accompagnement des projets dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées

• Le Collectif ALERTE en Pays de la Loire

Le collectif Alerte des Pays de la Loire, en référence à sa charte de fonctionnement, est un lieu de réflexion, d'échanges et d'interpellation sur la pauvreté, la précarité et l'exclusion. Il se veut un lieu de rassemblement et de communication inter-associatif pour être plus fort auprès des pouvoirs publics et du grand public.

En 2019, le bureau de l'Uriopss a décidé de nommer un administrateur référent du collectif alerte Pays de la Loire, Mme Caroline Urbain, Vice-Présidente. Le rôle du référent est être un relais d'information et d'animation politique : permettre aux adhérents d'être informés de l'activité d'Alerte National, faire remonter des informations inscrites dans le champ de compétences d'Alerte et de mobiliser les ressources, les administrateurs et l'équipe de l'Uriopss vers cette dynamique. Dans un contexte organisationnel de l'URIOPSS en mouvement, pour appréhender les missions et rôles du collectif Alerte en Région, la référente et la direction ont pris contact et échangé, début juillet 2019, avec des présidents de Collectif Alerte en Région.

Un enjeu fort du collectif Alerte est de faire vivre un binôme politique – technique, décliné par un administrateur et une conseillère technique. L'année 2019 a été perturbée par le mouvement de personnel. Pour autant, le collectif alerte s'est mobilisé en diffusant des informations à ses adhérents et les membres en région sur les interpellations d'Alerte National et une première réunion de lancement, après 18 mois de mise en sommeil, d'un comité restreint s'est organisé le 28 janvier 2020 pour définir concrètement les modalités d'animation du collectif alerte.

Les conséquences sociales de la crise sanitaire en termes de précarisation et de paupérisation vont regrettamment toucher tous les secteurs de l'action sociale et médico-sociale. Elles nous incitent à renforcer la dynamique Alerte en Pays de la Loire en partenariat avec toutes les parties prenantes, fédérations partenaires, adhérents, administrateurs et salariées de l'URIOPSS

- **La conduite d'actions transversales dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion de l'Uriopss - GRI**

Le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est très transversal et il concerne tous les secteurs

Retrouvez sur notre site internet les thématiques et les actions conduites ICI :

http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p8671590744538762

- **Commission « spécificités et dynamiques associatives », 13 mai 2019, Nantes**

Dans le souci de réunir les administrateurs des associations adhérentes, l'Uriopss a mis en place en 2019 une commission « spécificités et dynamiques associatives » afin de promouvoir le modèle socio-économique associatif et de travailler leurs spécificités.

Ainsi, la première rencontre s'est déroulée dans le contexte des élections européennes, suite à la participation des membres de l'équipe à la journée organisée par l'Uriopss « Les associations de solidarité font l'Europe sociale ! », le 14 mars 2019 à Strasbourg.

Coline Siguier, conseillère technique Vie associative et Europe, a échangé avec les adhérents sur trois axes forts :

- Le contexte et les enjeux des élections européennes et les compétences de l'Union européenne dans le domaine social ;
- Les origines de la crise de légitimité des institutions européennes avec l'opinion des Français sur la protection sociale en Europe ;
- Le plaidoyer avec les priorités de l'Uriopss pour une Europe sociale #PourUneEuropeSolidaire ;

- **Plusieurs commissions animées par l'URIOPSS se sont réunies en 2019**

Commission Régionale Enfance-Jeunesse-Famille :	1 réunion
Commission Régionale Petite Enfance :	1 réunion
Commission Communication :	3 réunions
Commission Régionale Personnes âgées :	1 réunion

Retrouvez les comptes rendus des commissions sur le site internet de l'URIOPSS :

www.uriopss-pdl.asso.fr

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS REPRÉSENTER



RAPPEL **des PERSPECTIVES** **pour 2019**

- ✓ Implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques :
- ✓ Stratégie prévention et lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- ✓ Stratégie protection de l'enfance
- ✓ Schéma Autonomie en Vendée.
- ✓ Groupes de travail suite aux États Généraux des EHPAD (communication et investissement) Conseil départemental de Loire-Atlantique
- ✓ Projet Régional de Santé

• **Susciter des rendez-vous avec les décideurs locaux**

- ✓ Rencontre avec Mme Cécile Chollet (Directrice Générale des Solidarités, CD 44) en présence de ses 3 Directeurs de Pôle
- ✓ Rencontre avec M. Antoine Danel (Directeur Général des Solidarités CD49) le 4 juin 2019

• **Mandat UNIOPSS au sein de l'Instance Interrégionale de Concertation PJJ Grand Ouest : participation à l'évaluation de la charte d'engagement réciproque (IRC PJJ du 23/09/2019)**

• **S'impliquer dans les espaces de concertation pour la Stratégie de prévention et de Lutte contre la pauvreté**



L'URIOPSS des Pays de la Loire a, au cours de la rencontre des acteurs locaux du 17 décembre 2018 sur la stratégie prévention et lutte contre la pauvreté, émis la possibilité de proposer sa candidature comme animateur des thématiques « jeunes sortant de l'ASE » et « participation ».

Cette potentielle candidature a toujours été proposée sous réserve du contenu de l'étendue des missions, ainsi que des moyens matériels, financiers et organisationnels qui seraient mis à disposition de cette responsabilité régionale.

Lors de la première rencontre nationale des animateurs le 13 février 2019, le cadrage a été présenté par l'intermédiaire notamment des fiches thématiques indiquant les attendus de l'animation régionale sur chacune des mesures.

L'ambition des attendus de l'animation régionale, à l'image de celle de la stratégie, est forte.

Il apparaît aux membres du conseil d'administration de l'URIOPSS, que notre Union ne dispose pas des moyens humains disponibles pour effectuer de manière responsable de telles missions (de mobilisation des collectivités, du suivi de résultats, d'impulsion de la participation auprès de l'ensemble des groupes, de repérage, d'identification des initiatives) sur le plan régional sans préjudice de celles qu'elle assume auprès de ses membres.

De ce constat, il en résulte la décision du conseil d'administration de renoncer à cette animation.

Nous serons cependant, soyez-en assuré, des participants actifs et contributifs aux différents groupes de travail et plus particulièrement sur les deux thématiques citées.

Ainsi, l'Uriopss, représentée par ses administrateurs et ses professionnels, ont intégré de manière active 13 groupes de travail sur 15 :

- ✓ Participation aux groupes de travail : GT 1 Offre d'accueil du jeune enfant ; GT 3 Parentalité et centres sociaux ; GT 8 Insertion des jeunes ; GT 9 Sortants de l'ASE
- ✓ Participation à la 2^{ème} conférence des acteurs le 18 juin 2019

- **L'URIOPSS Pays de la Loire a un mandat pour l'UNIOPSS (qui détient 5 sièges) au sein du Conseil National de la Protection de l'enfance**

2 administrateurs de l'URIOPSS (Sylvain Dumont-Lemarié et Katy Lemoigne) ont été mandatés par l'UNIOPSS dans les Groupes de Travail de concertation nationale sur la Protection de l'Enfance (dans le cadre du pacte Pour l'Enfance)

- **Observatoire de la Protection de l'Enfance en région**

Pour rappel, l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE) a été créé par la loi de janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance

- ✓ **Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance Loire Atlantique (ODPE 44)**

Le département a publié en septembre dernier « **Regard sur** » (https://observatoire.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/regard_sur9_sol_protection_enfance_sept2019.pdf), support de publication de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance, qui analyse les chiffres clés de l'année 2018 sur cette thématique et leur évolution. C'est la 5^{ème} publication de ce type, établie depuis 2014.

- ✓ **Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance Vendée (ODPE 85)**

Suite à la première Assemblée Plénière de l'Observatoire Vendéen de la Protection de l'Enfance du 29 mai 2019, le Conseil Départemental a rédigé la **charte de fonctionnement partenarial de l'observatoire** (<https://www.uriopss-pdl.fr/actualites/conseil-departemental-de-vendee-observatoire-vendéen-de-protection-de-lenfance>), dont l'URIOPSS a été signataire. L'observatoire est en cours de mise en œuvre.

- ✓ **Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance Sarthe (ODPE 72)**

La convention lançant l'ODPE a été signé vendredi 7 juin, et la première réunion s'est tenue le 25 novembre 2019.

- **S'impliquer dans les travaux conduits par le Mouvement Associatif**

Cela représente pour 2019 12 réunions, groupes de travail.

- **Contribuer à l'élaboration, l'évaluation de politiques publiques en participant à de très nombreuses réunions, groupes de travail et rencontres institutionnelles.**

Ainsi, par des mandats des administrateurs, les salariées, les adhérents de l'Uriopss ont participé en 2019, à **432 réunions, rencontres (voir annexe 7, p. 48).**

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS PROMOUVOIR ET DÉFENDRE

PROMOUVOIR
ET DÉFENDRE

RAPPEL des PERSPECTIVES pour 2019

- ✓ Améliorer et développer l'accueil et le suivi des volontaires en service civique
- ✓ Renforcer les capacités de représentation des membres du CRPA
- ✓ Communiquer sur les projets déposés pour le Prix La Part des Autres et valoriser les initiatives
- ✓ Mener des actions de mise en réseau entre entreprises et associations autour des questions de mobilisation de partenariat
- ✓ Renforcer et accompagner les démarches participatives chez les adhérents

- **Journée de rentrée de l'Uriopss – « Prospective, se saisir des réalités et anticiper les choix de demain. Transformation de l'offre : dessinons l'avenir », le 18 octobre 2019 :**

La journée de rentrée de l'URIOPSS s'est déroulée le vendredi 18 octobre 2019 à ANGERS, et a réuni une centaine d'adhérents et nos partenaires.



Les associations sont confrontées à des transformations majeures. La logique inclusive transforme les modalités d'intervention : la personne accompagnée vivant dans son propre lieu de vie, une territorialisation du parcours nécessitant de développer des coopérations des acteurs, une gestion des ressources humaines de plus en plus complexe ... Comment évoluer ? Vers quoi ? Comment se positionner dans ces transformations ?

La journée de rentrée a proposé aux adhérents un temps de réflexion, d'échanges sur des problématiques fortes :

- Adapter ses ressources humaines aux besoins et projet des personnes ;
- Accompagner « les personnes fragiles » avec et pour elles ;
- De la consultation à la véritable prise en compte de l'expertise des associations et leur capacité d'innovation ;

Ces questions se vivent dans nos associations de façons différentes, selon leur modèle économique, les parties prenantes impliquées, leur histoire et valeurs. Toutefois, chacun peut s'inspirer des pratiques de son voisin, partager son expérience et s'aider mutuellement à progresser, chercher des solutions innovantes.

Notre ambition à cette journée de rentrée est de poser un regard éclairé sur la manière dont se vit l'actualité des politiques sanitaires sociales et médico-sociales. Cette année nous le faisons d'une manière toute particulière. D'une part, la journée a été conçue par une démarche de construction collective et interactive en s'appuyant sur l'équipe et la conférence des fédérations et adhérents nationaux de l'URIOPSS. Et d'autre part, nous privilégions une démarche pragmatique, s'appuyant sur des expériences vécues par nos adhérents, se prêtant à un exercice collectif de compréhension et d'analyse de la situation, afin d'énoncer ensemble les enjeux probants et dégager des leviers d'action sur ces sujets transversaux.

Forts des analyses et des constats de la matinée, l'URIOPSS a proposé de découvrir une méthodologie prospective autour de la transformation de l'offre avec l'expertise de Christine Chognot, adjointe au Directeur général de l'Uniopss et responsable de la mission de recherche et prospective.

Retrouvez les différents documents ICI :

http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p13261572347491639

- **Sensibiliser et mobiliser pour les élections européennes, 14 mars 2019 à Strasbourg**



Les associations de solidarité font l'Europe sociale !

Dans un contexte particulier marqué par la montée des populismes, de la « crise migratoire », la perte de confiance dans les institutions européennes, la dégradation des modèles sociaux..., l'Union Européenne a des défis à relever : Quelle protection sociale dans l'Union européenne ? Quelle corrélation entre démocratie et modèles de protection sociale ? Quelle place pour l'ESS en Europe ? Quel rôle des acteurs non lucratifs de solidarité ?

A l'approche des élections européennes, des membres de l'équipe de l'Uniopss ont participé à une journée organisée par l'Uniopss afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions majeures.

Une journée de réflexions, d'échanges et de débats autour de 3 axes :

- Saisir les enjeux et les leviers de l'Europe sociale pour les associations de solidarité.
- Montrer le rôle des associations de solidarité dans la construction de l'Europe sociale.
- Présenter les propositions des associations de solidarité et débattre avec les représentant.e.s des principales listes candidates nationales aux élections européennes.

Cette journée a contribué à sensibiliser nos adhérents sur ces enjeux européens. Ainsi, nous avons saisi l'opportunité de lancer la première commission « dynamiques et spécificités associatives » sur ces questions majeures.

- **Pilotage et co-animation du conseil régional des personnes accueillies / accompagnées (CRPA)**

L'URIOPSS continue à développer le Conseil Régional des Personnes Accueillies en Pays de la Loire : une instance participative à partir duquel les personnes volontaires mobilisent les structures et leurs pairs pour échanger, débattre et évaluer les politiques publiques. Nous leur proposons de se réunir quatre journées par an, co-animées avec les délégués et membres actifs et la fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, d'organiser des formations et de représenter le CRPA dans des instances départementales, locales et/ou régionales, d'intervenir dans le cadre de formation des futurs professionnels du travail social.

En 2019, ce sont 223 personnes qui ont participé à au moins une réunion du CRPA dont 97 nouveaux participants.

DATE	LIEU	Nombre Participants	THEMATIQUE
12/03/2019	Le Mans	68	« Le CRPA fait son grand débat ! »
11/06/2019	Angers	42	« Comment combattre les violences sexistes dans nos lieux de vie ? »
26/09/2019	Vertou	52	« Le CRPA réfléchit au bien vieillir »
17/12/2019	Nantes	61	« Le logement d'abord... oui et après ? Quel accompagnement pour y rester et s'y épanouir ? »

Chaque thématique abordée a fait l'objet d'une évaluation et de préconisations des membres du CRPA. Ces productions sont transmises aux représentants des pouvoirs publics et partenaires mobilisés sur les questions traitées et pouvant ainsi prendre en compte ces préconisations dans les déclinaisons des politiques publiques en phase avec les personnes accueillies. Ainsi, suite à la journée intitulée « le CRPA réfléchit au bien vieillir » en septembre 2019, la direction du CCAS de la ville de Nantes, Mme Burban Evain et M. Lorant, a souhaité rencontrer des membres du CRPA pour en discuter. La rencontre a été programmée, du fait des grèves de transport, en janvier 2020 avec 3 membres du CRPA.

En plus de la convention nationale avec la DGCS (en lien étroit avec les réseaux porteurs à savoir : La Fondation Armée du Salut, la Fédération des acteurs de la Solidarité, et l'UNIOOSS), l'URIOPSS a contractualisé dans le cadre de la CPO 2018-2020 avec la DRDJSCS la réalisation d'actions :

- la mobilisation et participation des membres du CRPA dans les instances des politiques publiques au niveau régional, départemental et local : le CRPA est de plus en plus sollicité pour faire entendre sa voix dans ces instances. Ainsi le CRPA est représentée dans :
 - les commissions de médiation en Maine et Loire, Loire-Atlantique, et Sarthe ;
 - le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées en Maine et Loire ;
 - les Conférences Intercommunales du Logement au Mans, Angers, La Roche sur Yon et Laval ;
 - le Plan Quinquennal du Logement d'abord de Nantes Métropole ;
 - la Commission Appel à Projet « Lit Halte Soins Santé » ;
 - le Groupe Santé précarité de l'ARS Pays de la Loire ;
 - les groupes de travail et conférence régionale de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté ;
 - le Conseil d'administration du CEFRAS ;
 - le Comité local du Travail Social du Conseil Départemental de Loire-Atlantique ;
- la promotion du CRPA dans les structures accueillant des personnes en situation de précarité : deux présentations au sein de structures ont été réalisées par les représentants du CRPA.
- La mise en place de formation pour une montée en compétences des délégués ou membres actifs dans l'exercice de leur mandat, représentation ; Une formation sur l'utilisation d'un ordinateur et des outils bureautiques et messagerie de deux jours a été programmée en janvier 2020.

• Service civique



Pour rappel, 2018 a été pour notre réseau l'occasion du renouvellement de son agrément service civique. Nos missions agréés ont été revues/étoffée. En 2019, l'URIOPSS a pu accompagner, recruter et faciliter l'intégration de 22 volontaires en service civique dont 12 nouveaux recrutements dans ce nouveau cadre. Parmi ces jeunes engagés, et dans le cadre d'un partenariat entre le conseil départemental de la Loire Atlantique et la Tunisie, nous avons pu permettre à deux jeunes Tunisiens d'être accueillis et accompagnés au sein d'une association adhérente.

Afin d'améliorer le suivi des volontaires et faciliter l'implication des structures accueillantes, le réseau a entamé une réflexion pour informatiser le processus notamment administratif de l'ensemble du dispositif, via une plateforme numérique.

L'URIOPSS a continué à s'impliquer activement au sein du GRASC (Groupe Régional d'Appui au Service civique) animé par la DRDJSCS. Nous prévoyons une action commune pour les 10 ans du service civique qui auront lieu en 2020.

• **Comité Local en Travail Social et du Développement Social – Loire Atlantique**

Le Haut conseil en travail social - HCTS - est un espace de réflexion national dédié au travail social, que ce soit pour éclairer le ministre sur le travail social et le développement social, élaborer des éléments en matière d'éthique ou de déontologie ou apporter des recommandations sur les évolutions des pratiques professionnelles.

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS est mobilisé et investi au HCTS.

Désireux de mieux relier ses travaux au terrain, celui-ci a lancé une réflexion opérationnelle sur son ancrage territorial et envisagé la création de « comités locaux du travail social et du développement social » dès 2017.

Ainsi, le projet des comités locaux répond à deux ambitions :

- Développer une vision stratégique territorialisée du travail social et du développement social,
- Diffuser les travaux existants auprès des acteurs concernés.

Le Département de Loire-Atlantique a répondu en juillet 2018 à l'appel à manifestation d'intérêt pour créer un comité local sur le territoire. Son projet a été retenu par le HCTS.

Le Comité Local du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS) de Loire-Atlantique est un nouvel espace de réflexion sur le travail social présidé par le Département et réunissant des partenaires d'horizons très variés.

Ce comité vise à produire des réflexions sur le travail social qui s'adressent principalement aux professionnels de terrain. Il vise également à alimenter les réflexions du Haut conseil du travail social et à éclairer les décideurs des politiques publiques et des formations. Plus largement, les réflexions produites doivent bénéficier à toutes les personnes concernées par l'action sociale.

L'URIOPSS est membre du comité technique et a participé activement à la réflexion de sa mise en œuvre. Nous avons pu définir que la réflexion du comité local s'appuiera sur 3 groupes de travail partenariaux : 2 groupes de travail thématiques sont mis en place avec une durée définie et un groupe permanent, autour de la thématique centrale de réflexion :

« **L'accompagnement social et éducatif des personnes :**

quelles évolutions du travail social dans un système complexe ? »

- 1^{er} groupe : Ruptures et cloisonnement dans le parcours et le suivi des personnes : Quelle coordination et articulation des acteurs pour construire ou renforcer les coopérations ?
- 2^{ème} groupe : « Aller vers les personnes » : un enjeu de cohésion sociale et de développement social, lorsqu'il s'agit de l'accompagnement social et éducatif des personnes
- 3^{ème} groupe : espace départemental de réflexion éthique qui a été installé en novembre 2018. Cet espace éthique est permanent.

• **Mobilisation ligérienne autour de la Semaine Bleue**

Consultez la rétrospective des actions #semainebleue en territoire ligérien en 2019 !

En sa qualité de correspondante régionale, l'URIOPSS Pays de la Loire a pu mener une action de repérage et de valorisation de ces initiatives à travers une campagne médiatique.

Nous remercions les associations, organismes, collectivités, partenaires institutionnels, bénévoles,

professionnels, aidants, personnes, impliqués et mobilisés lors de la semaine bleue pour le partage de leurs actions portées par et pour les retraités et les personnes âgées.



<https://fr.calameo.com/read/0049100345fb7a39109a6>

• Prix Chronos 2019 : la remise des prix 2019 a eu lieu en Vendée



Les résultats du Prix Chronos de littérature ont été dévoilés le 20 mai à la Roche-sur-Yon en Vendée, au cours d'une cérémonie qui a rassemblé les auteurs, plusieurs écoles du département, des résidents d'Ehpad et des élus. Un événement organisé par l'Unioipss en collaboration avec l'Uriopss Pays-de-la-Loire et le Département de la Vendée.

Cette co-organisation Unioipss-Uriopss Pays de la Loire-Conseil départemental de Vendée a été l'occasion de renforcer les liens avec les élus de Vendée, sur une thématique transversale.

Les résultats du Prix Chronos de littérature ont été rendus publics le 20 mai dans les locaux de l'Icam à la Roche-sur-Yon (Vendée), en présence notamment d'Yves Auvinet, président du Département de la Vendée, Christiane Lebeau, présidente de l'Uriopss des Pays de la Loire, de Patrick Doutréigne, président de l'Unioipss et d'un public d'enfants et de personnes âgées. Ce prix original, porté par l'Unioipss, a pour vocation de sensibiliser les jeunes (et moins jeunes) sur le parcours de vie et de contribuer à l'éducation à la citoyenneté.

Depuis sa création en 1996, plus de 550 000 jeunes ont été jurés du Prix Chronos. Cette année encore, ils ont été des milliers de la France entière et de l'étranger, à lire, puis choisir, leur album ou leur roman préféré en votant, à bulletin secret, avec leur carte d'électeur. Particularité importante du Prix Chronos : les ouvrages proposés aux jurés portent sur le thème exclusif du parcours de vie et des relations intergénérationnelles, l'objectif étant de leur faire découvrir la valeur de tous les âges de la vie et que «Grandir, c'est vieillir ; vieillir, c'est grandir».

Cette année 2019, le nombre de rencontres des groupes de jeunes lecteurs avec les personnes âgées a encore augmenté. Ces échanges, avec comme médiateurs les livres, développent et renforcent le goût de la lecture, la découverte du parcours de vie et les solidarités intergénérationnelles.

Retrouvez les lauréats 2019 ICI :

<https://www.uriopss-pdl.fr/actualites/prix-chronos-2019-laureats-sont-desormais-connus>

- **Prix La Part des Autres : valorisation des porteurs de projet**



Suite à l'édition 2018, l'ensemble des dossiers déposés ont été mis en avant sur le site internet (<https://www.lapartdesautres.fr/les-19-projets-2018/>) et les réseaux sociaux :

Facebook :

<https://www.facebook.com/prixsolidairePDA/>

Tweeter : @PartdesAutres

De plus, le binôme solidaire gagnant « Association Transmission de Trans sur Erdre et Servi Loire Industrie à Ancenis » a offert 100 invitations pour l'avant-première du spectacle « Dans la nuit liberté » le 22 août. L'Uriopss et Face Loire-Atlantique ont réparti les invitations entre les porteurs de projets de l'édition 2018.

Le binôme gagnant a aussi permis à l'Uriopss et Face Loire-Atlantique de prendre la parole lors de cette avant-première, occasion de présenter à nouveau le prix.



SOU MIS AU VOTE DE

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

VEILLER ET ANTICIPER

VEILLER
ET ANTICIPER

RAPPEL **des PERSPECTIVES** **pour 2019**

- ✓ Sensibiliser les adhérents sur les enjeux des réformes en organisant avec le CREAL une journée d'étude sur les conditions d'appropriation de la nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH
- ✓ Mobiliser les acteurs sur la question du parcours de la personne âgée fragilisée
- ✓ Rendre compte de la mobilisation du réseau Uniopss/Uriopss autour des conditions nécessaires à une contractualisation qualitative ESMS/partenaires institutionnels.
- ✓ Finaliser et valoriser le rapport sur l'étude « Jeunes ASE »
- ✓ Participer au pilotage de l'étude sur la notion d'adhésion associative dans le secteur social, médico-social et de santé par le Centre de Ressources DLA porté par l'Uniopss

- **Finalisation et valorisation de l'étude régionale sur « les jeunes en situation d'exclusion ayant eu un parcours en protection de l'enfance »**



- Présentation lors de la rencontre annuelle de la Plateforme d'Observation Sociale le 01/02/2019, au rendez-vous annuel de l'ODPE 44 (12/03/2019), sur invitation de la DT PJJ 44/85 (le 29/04/2019), à la conférence des acteurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (18/06/2019)
- Réalisation d'un document 4 pages de communication
- Communiqué de presse + Interview RCF d'Anne Postic et de M. Laco (DRDJSCS)

Retrouvez l'étude, la synthèse, ainsi que le communiqué de presse [ICI](http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p4361557754086439)
http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p4361557754086439

- **Contribution de la Commission Enfance-jeunesse-famille à la concertation nationale sur la protection de l'enfance (dans le cadre du Pacte pour l'Enfance)**

• Démarche parcours des personnes âgées fragilisées



Mobilisation partenariale

Un calendrier et une méthodologie participatifs



Objectifs de l'évènement

Cette journée d'étude avait pour objectif d'être :

- Une journée d'échange mettant en évidence les problématiques de parcours des personnes âgées fragilisées et des expériences imaginées, expérimentées et déployées en territoires ;
- Une journée constructive par une méthodologie adaptée (plénière+ ateliers de travail);
- Une journée qui pourrait (ré) impulser des mobilisations pluridisciplinaires et plurisectorielles en territoires.

A l'aune d'une profonde mutation du système de santé et d'une transformation de l'offre sociale, médico-sociale et sanitaire, des sujets de préoccupation et des besoins convergents ont pu être identifiés et partagés par l'UCOGpl avec l'URIOPSS Pays de la Loire.

Le vieillissement de la population, la multitude et la complexité des pathologies et des prises en charge avec un virage ambulatoire notable et la diversité des structures spécialisées, complexifient le paysage sanitaire, social et médico-social et diminuent sa lisibilité.

Contexte

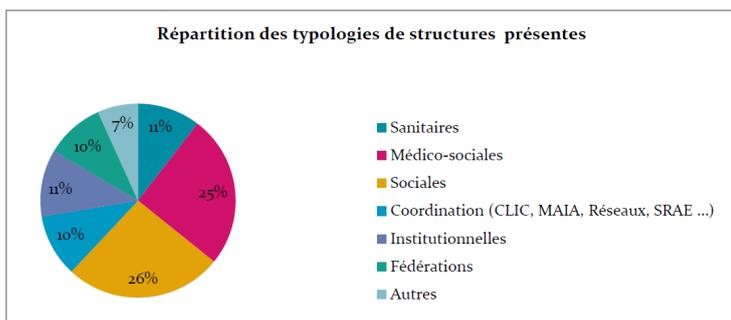
D'une façon générale, il nous faut repenser les parcours des personnes vieillissantes, potentiellement à risque de perte d'autonomie, allant de la prévention à la surveillance ou à l'accompagnement en fin de vie. Au sein de notre région dynamique, de nombreuses organisations et fédérations existent et cohabitent, chacune avec leur singularité, leur champ d'investigation et leur mode d'intervention. Il n'est pas rare de s'y perdre, de mener des actions proches en parallèle. Rares sont les professionnels ayant une vision exhaustive des ressources et des actions en cours.

Fortes de ce constat du quotidien, l'URIOPSS et l'UCOGpl ont souhaité réunir leurs forces et leurs réseaux afin de pouvoir accompagner la réflexion sur la question du parcours de la personne âgée fragilisée et mobiliser les acteurs et partenaires au plus près des territoires de vie et d'intervention.

Pour que la réflexion embrasse le plus largement possible les différents secteurs d'activité, il a semblé important de faire appel à un grand nombre d'interlocuteurs différents qu'ils soient du champ sanitaire, social ou médico-social.

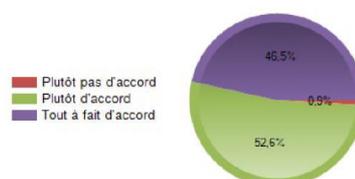
Bilan quantitatif

270 inscrits / 217 présents enregistrés. Clôture des inscriptions en ligne au motif d'un effectif maximum atteint le mardi 30 juillet 2019



Bilan qualitatif

Satisfaction globale de la journée



Quelques verbatims

J'ai particulièrement apprécié ...

Je n'ai pas apprécié ...

<ul style="list-style-type: none"> la présence d'intervenants divers, le lieu permettant de poursuivre les rencontres ou les échanges les échanges riches et expériences différentes sur les différents territoires les expériences concrètes la qualité des interventions. la qualité des échanges en groupe les présentations d'expériences en territoire : trop court 	<ul style="list-style-type: none"> la durée : beaucoup trop court, pas assez approfondi, pas de possibilité d'échanges avec l'assistance le rythme trop soutenu des interventions du matin. Pas de temps d'échange Bémol sur le programme très dense de la journée, même si l'ensemble des interventions de la journée étaient très intéressantes le manque de temps Présentation parfois trop rapide lors des conférences. Beaucoup d'informations en peu de temps
---	--

Perspectives

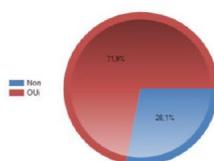
Continuité du Comité de Pilotage régional :

- taux de satisfaction important et degré d'intérêt exprimé par l'ensemble des contributeurs à l'organisation de la manifestation
- soutien méthodologique à la rédaction du livre blanc par les acteurs, et à sa diffusion
- maintien de la dynamique transversale et régionale
- possibilité de convier des « personnes qualifiées » et/ou partenaires institutionnels de manière ponctuelle ou récurrente au regard de l'ordre du jour du copil

Souhait des participants à la Journée de contribuer à la poursuite de la dynamique engagée :

	Effectifs	% Resp.
Non	25	28,1%
OUI	64	71,9%
Total	89	100%

Réponses effectives : 89 Non-réponses(s) : 22
Taux de réponse : 77% Modalité la plus citée : oui



Sous quelle forme ?

- Groupe de travail (37) 56,9%
- Renouvellement d'une journée d'étude régionale (53) 81,5%
- Contribution à l'écriture du livre blanc (14) 21,5%
- Autre (0) 0%

• **Journée d'étude partenariale URIOPSS CREAI SERAFIN-PH**

Quels impacts de l'utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

SERAFIN PH Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées

SERAFIN-PH :
Quels impacts de l'utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

**JEUDI 4 AVRIL 2019
NANTES (44)**

CREAI PAYS DE LA LOIRE | URIOPSS Pays de la Loire

PROGRAMME

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 OUVERTURE
Monsieur Jean-Jacques COIPILET, Directeur Général de l'ARS Pays de la Loire

9h15 INTRODUCTION
• Les objectifs de la transformation de l'offre médico-sociale pour une société inclusive : quelles articulations entre les différents chantiers ?
Madame Anne POSTIC, Directrice de l'URIOPSS Pays de la Loire
Monsieur Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de la Loire

9h35 INTERVENTION PLÉNIÈRE
• La réforme SERAFIN-PH
- Rappel chronologique de la démarche SERAFIN-PH : de la méthode aux résultats des études de coûts et de l'enquête « Repères »²
- Point d'actualité sur les enjeux autour du choix du modèle de financement
- Les nomenclatures des besoins et des prestations : entre appropriation de leur logique de fonctionnement et des principes sur lesquels elles s'appuient
* Présentation
* Focus sur des pratiques déjà existantes et inspirantes
Equipe nationale projet SERAFIN-PH (DGCS-CNSA)

12h15 MOTS DES PRESIDENTES
Madame Françoise JAN, Présidente du CREAI Pays de la Loire
Madame Christiane LEBEAU, Présidente de l'URIOPSS Pays de la Loire

12h30 DÉJEUNER
4 thématiques d'agora : chaque participant s'inscrit à deux d'entre elles

14h00 AGORA (3 propositions au choix)
• Agora 1 : « Quelle(s) articulation(s) entre évaluation des besoins et nomenclatures SERAFIN-PH ? »
• Agora 3 : « Quelle(s) articulation(s) entre projet de service et nomenclatures SERAFIN-PH ? »
• Agora 4 : « Quelle(s) articulation(s) entre dynamique de coopération et nomenclatures SERAFIN-PH au service du parcours ? »

15h20 Pause

15h40 AGORA (3 propositions au choix)
• Agora 2 : « Quelle(s) articulation(s) entre CPOM et nomenclatures SERAFIN-PH ? »
• Agora 3 : « Quelle(s) articulation(s) entre projet de service et nomenclatures SERAFIN-PH ? »
• Agora 4 : « Quelle(s) articulation(s) entre dynamique de coopération et nomenclatures SERAFIN-PH au service du parcours ? »

17h00 Fin des travaux
² Étude qualitative qui avait pour ambition de saisir les caractéristiques structurelles, environnementales et individuelles (les « repères ») susceptibles d'expliquer les variations de coûts de prise en charge entre les usagers au sein d'un ESSMS.

Le projet de réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes handicapées, baptisé SERAFIN-PH, a été lancé en novembre 2014. Il est l'un des chantiers phares de la transformation de l'offre du secteur médico-social, dans une visée inclusive. La principale ambition de la réforme est de « fonder le financement des ESMS sur l'objectivation et la liaison entre les personnes accueillies et les réponses qui leur sont apportées ». Il a pour objectif d'aboutir à un nouveau modèle tarifaire, soutenant les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale et facilitant le parcours des personnes en situation de handicap. À l'aune d'un choix de modèle tarifaire, l'appropriation des nomenclatures des besoins et des prestations par les pouvoirs publics et les acteurs des secteurs médico-sociaux, sociaux et sanitaires sont de nature à favoriser la fluidité des parcours à travers un « vocabulaire commun et partagé » des besoins des personnes accompagnées et des prestations mises en œuvre pour répondre à ces besoins.

Dans ce contexte, l'URIOPSS Pays de la Loire et le CREAI Pays de la Loire, avec le soutien de l'UNIOPSS et de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS-CNSA), ont organisé une journée d'étude et d'échanges afin d'appréhender l'utilisation de ces nomenclatures et d'en tirer une analyse critique. Elle a réuni 147 participants.

Cet événement s'inscrit dans la continuité de la mobilisation de l'URIOPSS sur l'accompagnement de ses adhérents dans le paradigme de l'évolution de l'offre médico-sociale : réponse aux besoins de la personne en logique « parcours » :

- Journée de rentrée octobre 2019
- Accompagnement d'associations dans leur démarche préparatoire au CPOM, de réorganisation de leurs services
- Formation des administrateurs d'associations à l'évolution de l'environnement médico-social
- Projet de colloque régional Protection de l'enfance/ Handicap mars 2021

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2019

- **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé- Partenariat Inter URPS URIOPSS**

SÉMINAIRE INTER-URPS

LES CPTS EN PAYS DE LA LOIRE, OÙ EN EST-ON?

14 NOVEMBRE 2019

WESTOTEL NANTES
34 RUE DE LA VRIÈRE, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

PROGRAMME

9H00 Accueil café

9H30 Ouverture, Dr Dominique Brachet - *Président URPS Chirurgiens Dentistes*
Introduction, Jean-Jacques Coiplet - *Directeur de l'Agence Régionale de Santé*

9H45 "L'œil de la fédération des CPTS (FCPTS)", Dr Claude Leicher - *Président FCPTS* et David Guillet - *Vice-président FCPTS & Président URPS Infirmiers Libéraux*

10H30 "Focus sur les CPTS en région et quel accompagnement en Pays de la Loire?"
• présentation du Cahier des Charges, Evelyne Rivet, *Responsable du département Accès aux Soins Primaires de l'Agence Régionale de Santé*
• signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), Pierre Rousseau *Directeur et coordination Régional Assurance Maladie*

11H15 Pause matinale

11H30 "Usagers, Médico-social, social et sanitaire, leurs clés pour une bonne coopération et leurs raisons de s'y investir", Alain Faltzer - *Président FHP Val de Loire-Océan* et Anne-Cécile Fourrage - *Conseillère technique URIOPSS* et Antoine Chéreau - *Président CTS Vendée* et Gérard Allard - *Vice-président France Assos Santé Pays de la Loire*

12H30 Clôture de la matinée, Dr Jean-Baptiste Caillard - *Président URPS Médecins Libéraux*

12H45 Déjeuner

14H15 Ouverture de l'après-midi, Dr Alain Guilleminot - *Président URPS Pharmaciens*

14H20 "Et en pratique? Témoignages et retours d'expérience", Dr Hélène Bellanger - *Présidente CPTS Littoral Vendéen*, Dr Elias Amouiou - *Président CPTS Atlantique Nord Loire* et Dr Florence Naval, Dr Jean-François Moreul - *CPTS COLHAJ*, et représentants de CPTS Centre Val de Loire

16H30 Clôture de la journée, Jean-Yves Lemerle - *Président URPS Masseurs-Kinésithérapeutes*

Organisateurs : URPS Chirurgiens Dentistes, URPS Infirmiers, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, URPS Médecins, URPS Pharmaciens
Contact : Marion des Urges - mariondesurg@gmail.com - 02 40 69 19 75
ou URML - contact@urml-paysdelaloire.org - 02 51 82 23 01

Les CPTS, créées par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, constituent un espace d'organisation et de coordination des professionnels de santé de ville autour d'une population donnée : selon qu'on est sur un territoire rural ou urbain, une CPTS peut couvrir entre 20 000 et plus de 100 000 habitants. Dans le cadre de Ma santé 2022, « elles se verront confier la responsabilité de 6 missions prioritaires correspondant aux besoins premiers de la population dans les territoires :

- la réalisation d'actions de prévention, la garantie d'accès à un médecin traitant pour tous les habitants du territoire,
- la réponse aux soins non programmés, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir un rendez-vous dans la journée, en cas de nécessité,
- l'organisation de l'accès à des consultations de médecins spécialistes dans des délais appropriés,
- la sécurisation des passages entre les soins de ville et l'hôpital, notamment pour anticiper une hospitalisation ou préparer la sortie de l'hôpital après une hospitalisation,
- le maintien à domicile des personnes fragiles, âgées ou poly-pathologiques.

À ce titre, les CPTS organiseront la coopération avec les établissements de santé, publics et privés, et ceux d'hospitalisation à domicile et du médico-social de leur territoire.

Cette coordination permettra notamment de mieux assurer la continuité des prises en charge pour les patients souffrant de pathologies chroniques engagés dans des parcours de soins complexes. »

Dans son Communiqué de presse en date du 18 septembre 2018 intitulé « Stratégie Santé : Des évolutions positives, mais prioritairement axées sur la médecine libérale et l'hôpital » l'UNIOPSS défendait qu'« il est essentiel que le travail en réseau et de structuration des soins de proximité (CPTS) intègre le champ associatif sanitaire et médico-social. Les CPTS ne peuvent se contenter d'être un regroupement des seuls professionnels libéraux : « faire le pont avec les ESMS » est insuffisant. Les associations sont l'un des maillons à prendre en compte dans la réponse aux besoins de santé sur les territoires. »

Dans la continuité du partenariat régional et du positionnement du réseau, l'Uriopss Pays de la Loire est intervenue lors du séminaire InterURPS Pays de la Loire "Les CPTS en Pays de la Loire où en est-on?". Notre témoignage portait sur la thématique « Usagers, Médico-social, social et sanitaire, leurs clés pour une bonne coopération et leurs raisons de s'y investir ». Il a mis en exergue le nécessaire décloisonnement et l'intérêt d'associer l'ensemble des parties prenantes au projet de santé du territoire.

- **Partenariat URIOPSS- Fondation de France**

La Fondation de France Grand Ouest finance notamment des associations, sélectionnées pour la qualité de leurs projets via des appels à projets (avec des critères de sélection spécifiques). Au sein de son programme « personnes âgées », deux appels à projets sont déclinés autour des thématiques « vieillir acteur et citoyen de son territoire » et « vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie ».

Le jury de sélection des projets réuni le 19 novembre 2019 a accueilli une représentante de l'URIOPSS en tant qu'expert sur les thématiques du grand âge afin de croiser les regards et de sélectionner les meilleurs projets.

Contact : Anne-Cécile Fourrage – ac.fourrage@uriopss-pdl.fr

SOU MIS AU VOTE DE L'AG DU 25/09/2020

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

INFORMER ET FORMER

INFORMER
ET FORMER

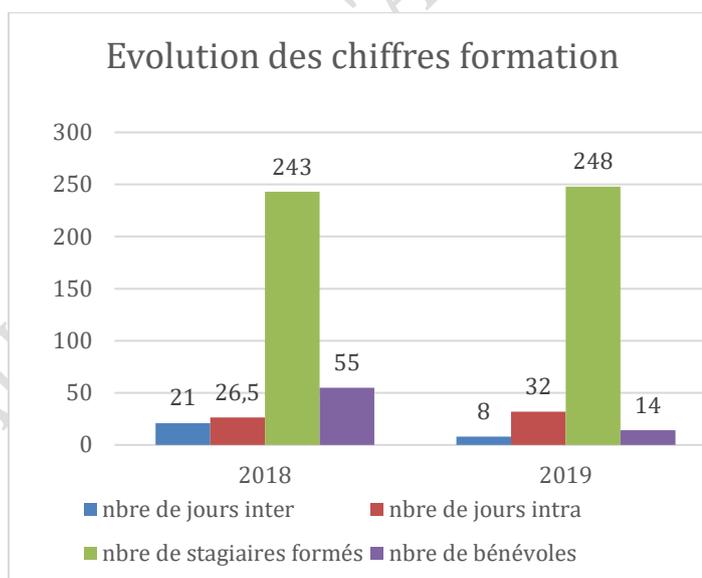
RAPPEL **des PERSPECTIVES** **pour 2019**

- ✓ Sensibiliser les adhérents sur les enjeux d'ingénierie de leur politique de formation professionnelle suite à la dernière réforme de la formation professionnelle
- ✓ Accompagner les adhérents dans l'animation du CSE dans les associations de 50 salariés et plus
- ✓ Se positionner en région et avec le réseau UNIOPSS/URIOPSS, sur l'opportunité d'une certification de l'organisme de formation de l'Uriopss.
- ✓ Poursuivre l'offre de formation à destination des bénévoles financée par le Fonds de développement de la vie associative.

• Bilan chiffré et qualitatif de la formation

BILAN DES FORMATIONS 2019

- 40 jours de formations réalisés (8 jours en inter – 32 jours en intra)
- 248 stagiaires formés, dont 14 bénévoles



Malgré une diminution du nombre de jours de formation, le nombre de stagiaires formés reste stable par rapport à 2018.

Les thèmes des formations Inter sont les suivants :

- ✓ ERRD – état réalisé des recettes et des dépenses
- ✓ Le compte administratif
- ✓ CPOM – contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- ✓ Cadre intermédiaire, prendre sa fonction et se positionner
- ✓ CSE – comité social et économique
- ✓ Le secret professionnel
- ✓ Les spécificités comptables des établissements sociaux et médico-sociaux

Pour les formations intra, les thèmes les plus dispensés sont :

- ✓ Promouvoir la bienveillance
- ✓ Mieux gérer son temps et ses priorités
- ✓ Les écrits professionnels
- ✓ ERRD – CPOM
- ✓ Pratiques managériales
- ✓ Protection de l'enfance
- ✓ Entretiens professionnels

• **Flash Info PETITE ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE FAMILLE**

Pour clôturer l'année 2019 riche en projets et actualités, retrouvez toutes les actualités des secteurs de la Petite Enfance, et Enfance/Jeunesse/Famille dans un document récapitulatif des différents chantiers et démarches nationales ainsi que régionales. Le document est disponible ICI : http://expertise.uriopss-pdl.fr/section/palo_detail.html?publicationId=p1211576596248826

Nous avons souhaité avec ce document capitaliser les positionnements politiques de votre réseau UNIOPSS-URIOPSS, et ouvrir l'année 2020 vers de nouvelles perspectives de réflexions et de suivi des différents travaux engagés.

• **Journées d'étude : tableau des thèmes et nombre de participants**

Thème	Département	Date	Nbre de participants
Actualité en droit social et ressources humaines : le point sur ce qui change	44	31 janvier 2019	13
	49	7 février 2019	16
	49	28 janvier 2019	16
	53	5 février 2019	6
	72	5 février 2019	6
	85	1 ^{er} février 2019	20
SERAFIN-PH : quels impacts de l'utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille ? (en collaboration avec le CREAL Pays de la Loire)	44	4 avril 2019	147
L'URIOPSS se mobilise pour l'Europe sociale	44	13 mai 2019	5
Parcours de la personne âgée fragilisée (en collaboration avec l'UCOG Pays de la Loire)	44	12 septembre 2019	217
Actualité en droit social et ressources humaines : le point sur ce qui change	44	28 juin 2019	19
	49	4 juillet 2019	9
	49	25 juin 2019	15
	53	2 juillet 2019	7
	72	2 juillet 2019	12
85	27 juin 2019	8	
Préparation budgétaire 2019	44	20 septembre 2018	16
	49		25
Journée de Rentrée : Prospective, se saisir des réalités et anticiper les choix de demain	49	18 octobre 2019	99
TOTAL			656

LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

ACCOMPAGNER L'ACTION ET LE CHANGEMENT

ACCOMPAGNER
L'ACTION ET
LE CHANGEMENT

RAPPEL **des PERSPECTIVES** **pour 2019**

- ✓ Favoriser les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences auprès des adhérents grâce au renouvellement du partenariat pour 2019/2020 avec la DIRECCTE
- ✓ Poursuivre les réponses aux besoins d'accompagnement des adhérents avec un éclairage technico-politique propre à l'URIOPSS

• **Accompagnements réalisés**

115 journées d'accompagnement ont été réalisées sur l'année 2019, à la fois par les salariés de l'URIOPSS et par nos consultants partenaires, dont 58 journées d'accompagnement RH dans le cadre d'une convention signée entre l'URIOPSS et la DIRECCTE sur le thème « développer et accompagner la fonction RH des associations de solidarité ».

L'URIOPSS a par ailleurs accompagné ses adhérents autour des thèmes suivants : recrutement, stratégie associative, projet associatif, projet d'établissement, projet de service, évaluation interne, évolution des organisations...

• **Repérage et instruction de projets JM Bruneau**

La candidature de l'URIOPSS ayant été retenue au niveau national, nous avons réuni un comité régional chargé de la présélection des projets portés par nos adhérents et ayant vocation à améliorer la Qualité de vie des Personnes Agées accompagnées à domicile et en établissement médico-social. Le comité a opéré celle-ci par notation de chacun des projets soumis par nos adhérents au regard des critères suivants :

- ✓ L'impact du projet pour les bénéficiaires
- ✓ Le caractère innovant, singulier de celui-ci
- ✓ La cohérence du budget (cofinancement, montant sollicité,...)
- ✓ La dimension d'ouverture (lien social, « hors les murs »,...) du projet
- ✓ Le fait d'avoir ou non déjà bénéficié du programme JM Bruneau « Qualité de vie des personnes âgées »
- ✓ La dimension « reconnaissance du droit à faire des choix et à prendre des risques » de l'action pour les personnes âgées.

Une quote-part du budget global alloué à notre région a ainsi été attribuée pour le calcul du montant du soutien financier qui serait accordé à chaque projet.

RAPPEL
des PERSPECTIVES
pour 2019

- ✓ Consolider le positionnement sur le rôle de l'Uriopss au regard de ses moyens dans la stratégie de prévention et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté,
- ✓ Sensibiliser autour des élections européennes et à l'Europe sociale

- **COMMUNIQUE DE PRESSE - Nantes, le 13 mai 2019 – « Paroles de jeunes en sortie de la protection de l'enfance et aux confins de l'exclusion. Constats et préconisations »**



Paroles de jeunes en sortie de la protection de l'enfance et aux confins de l'exclusion

Constats et préconisations

Retrouvez le communiqué de presse ICI : <https://www.uriopss-pdl.fr/espace-presse/paroles-de-jeunes-en-sortie-de-protection-de-lenfance-et-aux-confins-de-l'exclusion>

- **Interview RCF d'Anne Postic et de M. Laco (DRDJSCS), sur l'étude « jeunes en exclusion » (avec prise de position sur le projet de Loi Bourguignon, cf. CP UNIOPSS du Collectif Cause Majeur !)**
- **Valorisation de la Semaine Bleue 2019 sur les réseaux sociaux (extraits)**



Prix Chronos de littérature a retweeté



Uriopss_pdl @Uriopss_PDL · 8 avr. 2019

Mobilisation régionale @semainebleue 2019 en PDL : retrouvons-nous le 23 avril à l'@Uriopss_PDL pour partager et être informé des initiatives, actions, temps forts et outils de communication à venir pour 2019. Renseignements et inscription ICI : bit.ly/2I3p7AF



Uriopss et 2 autres



- Valorisation du Prix Chronos de littérature 2019 sur les réseaux sociaux (extraits)



Uriopss_pdl @Uriopss_PDL · 20 mai 2019

Conférence de presse en présence de P. Doutreligne, pdt de l'@Uniopss et C. Lebeau, pdte de l'@Uriopss_PDL

Département Vendée @DepVendee · 20 mai 2019
#Remise du #PrixChronos #litterature à l'ICAM Vendée en présence de @YvesAuvinet @DepVendee Et @cecile_barreau et du psdt de #Uriopss #litteraturejeunesse #lienintergeneracionnel "le livre est un fabuleux vecteur culturel et se découvre depuis le plus jeune âge" @YvesAuvinet



- **Annexe 1 : Composition du conseil d'administration** p. 34
- **Annexe 2 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2018** p. 35
- **Annexe 3 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 Juin 2019** p. 38
- **Annexe 4 : Composition du Bureau** p. 43
- **Annexe 5 : Utilité sociale : l'apport de l'Uriopss** p. 44
- **Annexe 6 : Organigramme équipe URIOPSS** p. 47
- **Annexe 7 : Mission « Représenter » - Tableau de suivi des réunions et rencontres** p. 48
- **Annexe 8 : Partenaires financiers de l'URIOPSS** p. 56
- **Annexe 9 : Les Démarches de l'UNIOPSS – Année 2019** p. 58

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX
4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2019

SPECIALITES D'ACTION	SIEGES	ASSOCIATION REPRESENTEE	DEBUT MANDAT	FIN MANDAT	REPRESENTANT	
REPRESENTANTS DU COLLEGE 1 (Associations ou organismes à but à but non lucratif locaux) (18 membres max)	18					
1. SECTEUR SANITAIRE	2	FASSIC Soins Santé (Aide à dom.)	2016 2018	2022 2024	M. Michel Mme Christiane	GOURIN LEBEAU
2. SECTEUR HANDICAP	5	APAHRC AREAMS OVE Ass. La Belle Ouvrage Handicap Anjou	2014 2014 2016 2019	2020 2020 2022 2025	M. Eric M. Vincent Mr Michel Mr Stéphane M. Philippe	DUPREZ POTIER ENET MATTEI REITER
3. SECTEUR ENFANCE/ JEUNESSE/FAMILLE ET SOCIAL	8	Ass. St Benoît Labre Ass. Gestion L'Immaculée – Les Cèdres Bleus ASEA 49 ACADEA Ass. Montjoie Ass. Chantclair Les Deux Rives Nelson Mandela	2014 2014 2014 2014 2016 2018 2019 2019	2020 2020 2020 2020 2022 2024 2025 2025	M. Joël Mme Jane Mme Marie Mme Béatrice Mr Sylvain Mme Katy M. Jean-François M. Jean-Jacques	FAVENNEC GERARD SEJON-ONILLON PINTA DUMONT-LEMARIE LEMOIGNE ROSSIGNOL JEULIN
4. SECTEUR PERSONNES AGEES	1	Ass. Ste Famille de Grillaud	2018	2024	M. Jean	MONTFORT
5. SECTEUR FORMATION	1	CEFRAS	2014	2020	M. Jean-Claude	PIONNIER
6. SECTEUR AIDE A DOMICILE	1	ADEF	2016	2022	Mme Jeannette	BOSSARD
REPRESENTANTS DU COLLEGE 2 (Conférence des adhérents nationaux et groupements fédératifs) (10 membres max)	10	Mutualité Française des Pays de la Loire UNAPEI Pays de la Loire Apprentis d'Auteuil Fédération Rég. des MFR des Pays de la Loire	2014 2014 2014 2014	2020 2020 2020 2020	M. Jacky Mme Françoise M. Jean Mme Estelle	MORIN JAN d'ANTHENAISE LUCAS
		APF – Direction Régionale Comité Régional ADMR FICSA Secours Catholique URACCS UNA	2016 2016 2016 2018 2018 2018	2022 2022 2022 2024 2024 2024	M. Frédéric Mme Geneviève Mr Stéphane M. François Mme Annie M. Geoffroy	BANCEL MASSONNET BRIAND SOULARD DELANDE VERDIER
COLLEGE 3 : PERSONNES QUALIFIEES (5 membres max)	5		2018 2018 2019 2019	2020 2020 2020 2021 2021	Mr Richard Mr Marc Mme Cécile M. Jean-François Mme Caroline	GAILLARD MARHADOUR PETIDENT KRZYZANIAK URBAIN

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
JEUDI 21 JUIN 2018**

Le 21 juin 2018 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Centre Saint Jean – 36 Rue Barra - à ANGERS, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 13 avril 2018.

L'Assemblée est présidée par Madame Christiane LEBEAU, Présidente, assistée de Madame Cécile PETIDENT (« Personne qualifiée ») et Monsieur Jacky MORIN (Délégué de la Mutualité Française des Pays de la Loire), en qualité de scrutateurs.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 92 membres de l'URIOPSS sur 246 sont présents ou représentés. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017

2. Présentation des différents rapports

- a. Rapport moral
- b. Rapport d'activité
- c. Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2017
- d. Rapport du Commissaire aux Comptes
- e. Affectation du résultat de l'exercice 2017
- f. Adoption des rapports, résolution affectation des résultats

3. Election au Conseil d'administration

- a. Renouvellement du tiers sortant des Collèges 1 et 2
 - ✓Présentation des associations candidates au titre du Collège 1
 - ✓Présentation de la liste du Collège 2

4. Ratification de la désignation des « Personnes Qualifiées » (Collège 3) et ratification de leur cooptation

- a. Présentation des « Personnes Qualifiées » (Collège 3) et ratification de leur cooptation

I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Madame LEBEAU, Présidente de l'URIOPSS, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

II - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2017 est adopté, à l'unanimité moins une abstention et un bulletin nul.

III - PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS

a. RAPPORT MORAL présenté par Mme LEBEAU, Présidente

Mme LEBEAU, Présidente, présente le rapport moral de l'Union Régionale pour l'année 2017.

(Le texte intégral du rapport moral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 94044).

b. RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité pour l'année 2017 est présenté par Mme POSTIC, et illustré par les témoignages d'intervenants adhérents, partenaires ou administrateurs de l'URIOPSS. (Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 94044)

**Résolution : L'Assemblée générale prend acte du rapport d'activité de l'association présenté par la Directrice, Mme POSTIC, au cours de la séance.
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité moins un bulletin nul.**

c. COMPTE-RENDU FINANCIER : PRESENTATION DES COMPTES 2017

M. BATARD, Trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Il informe l'Assemblée que les comptes annuels font apparaître un excédent de 12 327 €. (Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 94044).

d. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme BLANLOEIL, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé, ainsi que le rapport spécial sur les conventions spéciales. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par le Trésorier.

e. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement sont invités à voter la résolution suivante :

Résolution : L'Assemblée générale prend acte de la proposition d'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2017 :

- **En report à nouveau pour 12 327 €, portant le report à nouveau après affectation à 146 356 € (contre 134 327 €) ;**
- **Constitution d'une provision de 20 000 € au titre du Projet associatif et des 70 ans de l'URIOPSS, rapportant le report à nouveau à 126 356 € (contre 146 536 €)**

L'Assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

IV - ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. COLLEGE 1

L'Assemblée Générale 2018 étant électorale, ce sont 3 candidatures qui sont proposées pour le renouvellement du Collège 1 du CA pour 5 postes disponibles. Les représentants des associations candidates sont invités à se présenter, ainsi que les motivations de l'association ou la Fédération qu'ils représentent.

- Association Sainte Famille de Grillaud - NANTES (44) - M. Jean GETIN (Directeur)
- Soins Santé - ANGERS (49) : Mme Christiane LEBBEAU (administratrice)
- Association Chanteclair - LAVAL (53) – Mme Katy LEMOIGNE (Directrice Générale)

Après dépouillement des votes, sont déclarés élus pour un mandat d'une durée de 6 ans :

- | | |
|---|--|
| ➤ M. Jean GETIN
(90 voix) | Association Sainte Famille de Grillaud
16 Rue Chéneau – 44100 NANTES |
| ➤ Mme Christiane LEBEAU
(90 voix) | Association Soins Santé
16 Rue Dolbeau - 49000 ANGERS |
| ➤ Mme Katy LEMOIGNE
(90 voix) | Association Chanteclair
77 Rue du Pont au Chat – 53000 LAVAL |

b. COLLEGE 2 : Conférence des Adhérents nationaux et des groupements fédératifs

Mme LEBEAU rappelle que ce sont les membres de la Conférence des Adhérents nationaux et groupements fédératifs qui désignent leurs représentants, au titre Collège 2, pour les représenter au sein du CA de l'URIOPSS. Il s'agit donc d'une liste bloquée qui est soumise au vote de l'Assemblée.

Les membres de cette liste sont invités à se présenter :

- Secours Catholique Pays de la Loire – NANTES (44) – Monsieur François SOULARD (Délégué de Vendée) ;
- URACCS (C3SI) - ANCENIS (44) – Madame Annie DELALANDE (Administratrice) ;
- UNA des Pays de la Loire – ANGERS (49) – Monsieur Geoffroy VERDIER (Administrateur).

**La liste des membres, désignés par la Conférence des adhérents nationaux et groupements fédératifs pour la représenter au sein du CA de l'URIOPSS, est adoptée par 60 voix pour.
Le mandat est d'une durée de 6 ans.**

c. COLLEGE 3 : Personnes Qualifiées

Les désignations effectuées par le Conseil d'Administration lors de la séance du 18 mai dernier, en qualité de « Personnes Qualifiées » sont soumises au vote de l'Assemblée.

Ils sont invités à se présenter :

- M. Richard GAILLARD – Maître de Conférences à l'Université – ANGERS (49).
- M. Marc MARHADOUR – DG Adapei 44 et Délégué Nexem (44)
- Mme Cécile PETIDENT (44).

Sont donc élus, au titre du Collège 3, en qualité de « Personnes Qualifiées » pour une durée de 2 ans :
M. Richard GAILLARD, Maître de conférence à l'Université (ANGERS) – Pour : 81 voix
M. Marc MARHADOUR, DG Adapei 44 et Délégué Nexem (NANTES) – Pour : 70
Mme Cécile PETIDENT – Pour : 79 voix.

L'ordre du jour de l'Assemblée étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme LEBEAU remercie de nouveau les participants pour leur présence et déclare la séance levée à 13 heures.

De l'ensemble des points abordés, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les scrutateurs.

Angers, le 21 juin 2018

La Présidente,
Mme Christiane LEBEAU

Les scrutateurs :
Cécile PETIDENT,

Jacky MORIN
Délégué Mutualité Française des Pays de la Loire

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE JEUDI 20 JUIN 2019

Le 20 juin 2018 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Centre Saint Jean – 36 Rue Barra - à ANGERS, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 13 avril 2019.

L'Assemblée est présidée par Madame Christiane LEBEAU, Présidente, assistée de Monsieur Michel ENET (Vice Président de l'association OVE – Lamoricière) et Monsieur Jacky MORIN (Délégué de la Mutualité Française des Pays de la Loire), en qualité de scrutateurs.

Il a été établie une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 77 membres de l'URIOPSS sur 228 sont présents ou représentés. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des différents rapports

- a. Rapport moral
- b. Rapport d'activité
- c. Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2018
- d. Rapport du Commissaire aux Comptes
- e. Affectation du résultat de l'exercice 2018

2. Election au Conseil d'administration

- a. Ratification des cooptations au sein du Collège 1
- b. Présentation des « Personnes Qualifiées » (Collège 3) et ratification de leur cooptation

3. Mandat du Commissaire aux Comptes, pour la période 2019-2024

- a. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire
- b. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant

4. Présentation des différents chantiers

- a. Présentation de l'avancée de la réflexion sur l'évolution et l'expérimentation des modèles de calcul de cotisation à l'URIOPSS des Pays de la Loire
- b. Dans la suite de la démarche relative à l'utilité sociale, engagement du renouvellement du Projet Associatif de l'URIOPSS

5. Questions diverses

6. Intervention de M. Philippe EYNAUD, professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et membre du groupe de recherche en gestion des organisations (Gregor) de l'IAE de Paris, sur les questions suivantes :

- ✓ **Les modèles socio-économiques des associations et leur évolution**
- ✓ **Les conséquences en termes de gouvernance et de mutualisation**
- ✓ **La situation des URIOPSS**

I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Madame LEBEAU, Présidente de l'URIOPSS, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

II - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

Une erreur matérielle s'est glissée dans le rapport d'activité 2018. C'est le PV de l'AG de 2017 au lieu du PV de l'AG de 2018 qui y figure. De ce fait, le PV de 2018 ne peut être adopté.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2018 n'ayant pas été communiqué aux adhérents, via le rapport d'activité, il sera soumis au vote de l'Assemblée Générale de 2020.

III - PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS

a. RAPPORT MORAL

Mme LEBEAU, Présidente, présente le rapport moral de l'Union Régionale pour l'année 2018. (Le texte intégral du rapport moral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 98890).

b. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité pour l'année 2018 est présenté par Mme POSTIC, et illustré par les témoignages d'intervenants adhérents, partenaires ou administrateurs de l'URIOPSS. (Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 98890)

**Résolution : L'Assemblée générale prend acte du rapport d'activité de l'association présenté par la Directrice, Mme POSTIC, au cours de la séance.
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité moins un bulletin nul.**

c. COMPTE-RENDU FINANCIER : PRÉSENTATION DES COMPTES 2018

Mme MASSONNET, Trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il informe l'Assemblée que les comptes annuels font apparaître un déficit de 56 108 €. (Le texte intégral est disponible sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 98890).

d. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme BOUCHET, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé, ainsi que le rapport spécial sur les conventions spéciales. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par le Trésorier.

e. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement sont invités à voter la résolution suivante :

Résolution : L'Assemblée générale prend acte de la proposition d'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2018 en report à nouveau, portant le report à nouveau après affectation à 66 648 € (contre 146 356 €).

L'Assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

III - RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

a. RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'assemblée générale renouvelle la Société STREGO AUDIT représentée par Mme Christine BLANLOEIL, demeurant 5, rue Albert Londres, BP 20303 – 44303 NANTES CEDEX 3, en qualité de commissaire aux comptes

titulaire pour une durée légale de six exercices à compter de l'exercice 2019 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins un bulletin nul.

b. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

L'assemblée générale nomme la société SACOPAL demeurant 5, rue Albert Londres, BP 20303 – 44303 NANTES CEDEX 3, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins un bulletin nul.

IV – ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. COLLÈGE 1

Le Conseil d'Administration n'étant plus complet, il a procédé à la cooptation de nouveaux membres. Les représentants des associations concernées sont invités à se présenter, ainsi que les motivations de l'association ou la Fédération qu'ils représentent.

Après dépouillement des votes, sont déclarés élus pour un mandat d'une durée de 6 ans :

- | | |
|---|---|
| ➤ M. Philippe REITER
(Pour : 65 – Abstention : 2 – Contre : 0) | Association Handicap Anjou
114 Rue de la Chalouère 49100 ANGERS |
| ➤ M. Jean-Jacques JEULIN
(Pour : 60 – Abstention : 1 – Contre : 6) | Association Nelson Mandela
60 Rue de l'Angevinière – 72100 LE MANS |

b. COLLÈGE 3 : PERSONNES QUALIFIÉES

Les désignations effectuées par le Conseil d'Administration lors de la séance du 18 mai dernier, en qualité de « Personnes Qualifiées », sont soumises au vote de l'Assemblée. Elles sont invitées à se présenter.

Sont donc élus, au titre du Collège 3, en qualité de « Personnes Qualifiées » pour une durée de 2 ans :
M. Jean-François KRZYZANIAK – Pour : 64 – Abstention : 1 – Contre : 2
Mme Caroline URBAIN – Pour : 66 – Abstention : 1 – Contre : 0.

V – PRESENTATION DE L'AVANCEE DE LA REFLEXION SUR L'EVOLUTION ET L'EXPERIMENTATION DU FUTUR MODELE DE CALCUL DE COTISATION A L'URIOPSS DES PAYS DE LA LOIRE

M. MATTEI, membre du Conseil d'administration de l'URIOPSS et de la commission Cotisation, présente l'avancée de la réflexion sur l'évolution du barème de cotisation.

En effet, depuis 18 mois, l'URIOPSS est accompagnée par André BERNARD, consultant, pour mener un travail d'analyse et de prospective sur le modèle de cotisations. L'objectif, conformément à la délibération prise lors de l'AG de 2018, étant de revisiter les modalités de cotisation à l'URIOPSS.

La démarche vise à :

- Revisiter un système complexe devenu illisible,
- Moderniser un modèle obsolète au regard de l'évolution du secteur
- Mettre en cohérence le mode de calcul des cotisations avec le modèle économique de l'URIOPSS

afin de pallier à une histoire qui, au fil du temps, à créer des incohérences.

La présentation se fera en 2 temps :

- Présentation du sens du nouveau cadre proposé
- Présentation du contenu du nouveau cadre.

► LE SENS

- 1) La cotisation répond à un choix d'adhérer à un projet associatif et à l'utilité sociale de l'URIOPSS. Il a donc été choisi de repositionner le projet associatif de l'Union, qui s'adresse à la personne morale adhérente.

Fort de son engagement dans l'accompagnement des administrateurs bénévoles (notamment Président, Trésorier, Secrétaire), il a paru important que soit marqué dans la cotisation cette volonté de travailler auprès des administrateurs bénévoles : d'où la création d'une contribution fixe pour les 3 piliers des associations que sont les Président, Secrétaire et Trésorier.

- 2) Afin de tenir compte des différentes typologies d'adhérents (sans salarié [Fédération, Union,, ...], avec salariés), toute la réflexion va se baser sur la classe 6, puis avec des tranches de la classe 6.
- 3) L'axe 3 correspond au conseil et à la technicité, pour répondre aux besoins tant des salariés comme des administrateurs.

► LES CHIFFRES

La cotisation va s'inscrire dans une mise à l'épreuve : une phase de simulation, d'ajustement. Il convient de bien comprendre la démarche.

Il ne s'agit pas de changer le principe des cotisations pour un nouveau principe simple, mais d'y mettre du sens. C'est pourquoi, il a été décidé d'expérimenter un modèle.

Le barème établi est une base de départ. Le souhait étant que cette base soit affinée.

Pour affiner le modèle de cotisation, il est demandé aux adhérents de remonter les informations nécessaires à la simulation du futur barème pour 2020, afin de procéder à la mise à l'épreuve du modèle.

Dans un but de transparence, la restitution de la simulation sera présentée en AG en 2020, pour une application en 2021 :

- La cotisation 2020 sera donc payée sur l'ancien modèle ;
- Communication de la classe 6 du compte de résultat pour simulation et estimation de la cotisation avec nouveau modèle.
- AG 2020 : présentation de l'étude pour ajustement les montants et validation en CA pour application en 2021 des nouveaux modes de calculs.

1) Base de départ proposée par la commission

- Pour les associations sans salariés : adhésion projet et utilité sociale
 - ✓ Montant fixe + cotisation 3 administrateurs (Président, Trésorier, Secrétaire) + 0 € pour le conseil technique
- Pour les associations avec salariés :
 - ✓ Cotisation fixe d'adhésion au projet associatif de l'URIOPSS + cotisation pour le trinôme d'administrateurs + une cotisation complémentaire basée un pourcentage de la classe 6
 - ✓ Montant de la cotisation assorti d'un plafond de cotisation fixé à 12 000 €

Le but étant :

- d'ajuster et trouver un modèle lisible et qui correspondant à la réalité, à ce qu'est l'URIOPSS aujourd'hui ;
- d'adopter une méthode pédagogique et participative. Il y a le cadre et ce qu'on met dans le cadre ;
- de proposer un nouveau modèle, avec un équilibre où tout le monde se retrouvera.

Madame LEBEAU précise que le que le Conseil d'administration sera très attentif à maintenir à minima la fourchette des cotisations actuelles, soit 60 % du budget. Le cas contraire remettrait en cause la représentation de l'URIOPSS et sa prise de parole.

M. MATTEI précise que tous les membres du CA se sont prêtés au jeu de la simulation. Mais ne disposant pas de toutes les données des adhérents, il a été décidé d'élargir l'expérimentation sur l'année 2020.

Les documents présentés seront diffusés sur le site de l'URIOPSS.

Peut-on donc compter sur vous ?

Les membres présents et représentés de l'URIOPSS approuvent, en vue de définir le futur barème de cotisation les propositions méthodologiques suivantes :

- Les cotisations 2020 seront calculées selon le barème actuel ;
- Avec l'appel de cotisations 2020, l'URIOPSS adressera à chaque adhérent la proposition de nouveau barème ;
- Chaque adhérent s'engage à transmettre à l'URIOPSS la simulation de sa cotisation expérimentale (calculée sur les bases présentées lors de la présente assemblée générale) ;
- L'URIOPSS procédera à l'analyse des éléments recueillis (remontées des calculs et commentaires des adhérents) pour ajuster les modalités du nouveau barème, dans la perspective d'une enveloppe globale des produits de cotisation au moins équivalente au montant actuel ;
- Conformément à l'article 16 des statuts et à l'article 5 du RI, le CA arrêtera le montant des cotisations ;

L'AG de 2020 sera informée du nouveau montant des cotisations pour une application en 2021.

Pour : 59

Abstention : 7

Contre : 0

Nul : 1

2) Dans la suite de la démarche relative à l'utilité sociale, engagement du renouvellement du Projet Associatif de l'URIOPSS

Mmes URBAIN et BELLEC présentent la démarche relative à l'utilité sociale de l'URIOPSS, qui servira de base aux travaux relatifs au renouvellement du Projet associatif de l'URIOPSS.

Il y est question des activités réalisées et futures de l'URIOPSS, réalisées auprès des adhérents. Il concerne :

- La coopération intersectorielle territoriale, qui intègre :
 - Le niveau décisionnel pluraliste
 - L'information optimisée
 - La synergie sociale
- Le lobbying pluriel concerté, qui couvre les actions :
 - De représentativité, de porte-parole
 - De médiation
 - De contre-pouvoir
- La reconnaissance de l'altérité, avec :
 - L'ouverture culturelle
 - La mise en confiance réciproque
 - Le sentiment d'intégration
- Le croisement d'expertise, réalisé par :
 - L'enrichissement professionnel et personnel
 - La montée en compétence.

L'ensemble de ces thématiques sera étudié dans le cadre du renouvellement du projet stratégique, pour lequel adhérents et partenaires seront sollicités.

L'ordre du jour de l'Assemblée étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme LEBEAU remercie de nouveau les participants pour leur présence et déclare la séance levée à 13 heures 50.

De l'ensemble des points abordés, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les scrutateurs.

Angers, le 20 juin 2019

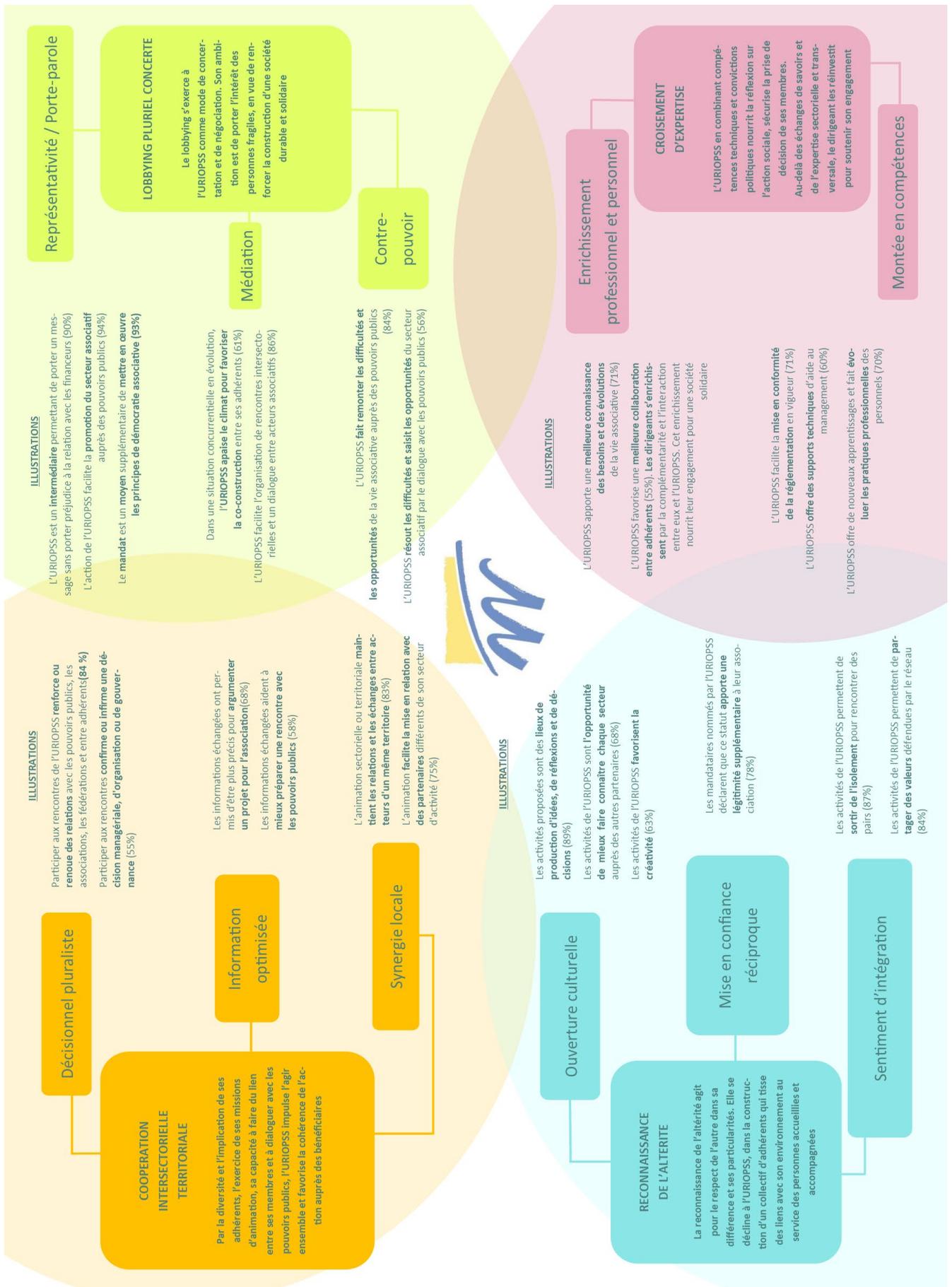
La Présidente,
Mme Christiane LEBEAU

Les scrutateurs :
M. Michel ENET
Vice-Président,
OVE Lamoricière

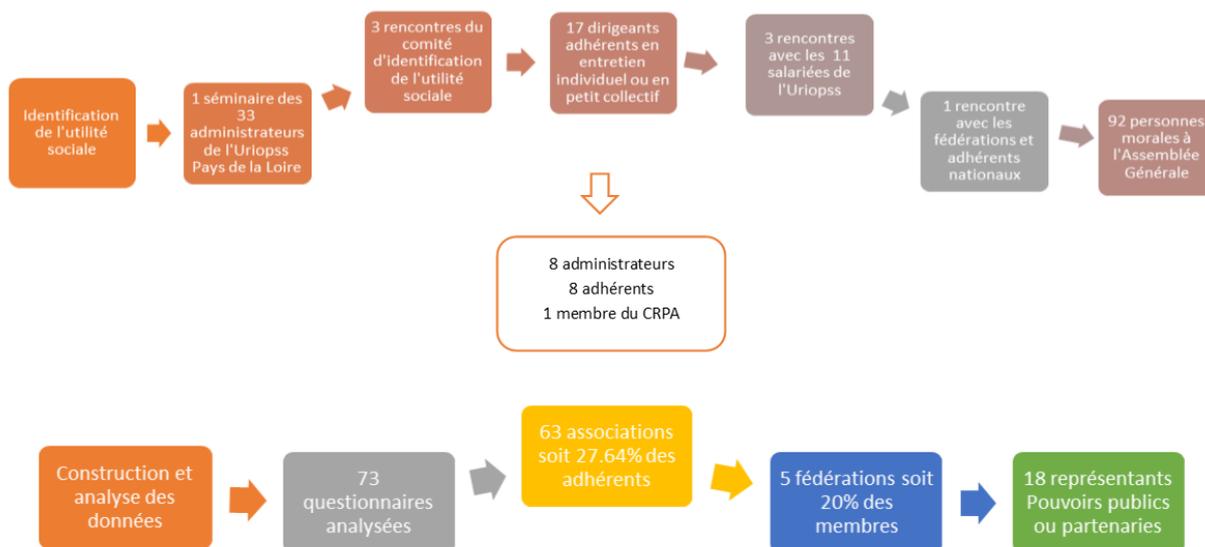
M. Jacky MORIN
Délégué,
Mutualité Française des Pays de la Loire

**COMPOSITION DU BUREAU
AU 31 DECEMBRE 2019**

TITRE	NOM – PRENOM	COLLEGE
PRESIDENTE	Mme Christiane LEBEAU	1
VICE-PRESIDENTE	Mme Caroline URBAIN	3
TRESORIER	M. Stéphane BRIAND	2
TRESORIER ADJOINT	Mme Annie DELALANDE	2
SECRETAIRE	M. Jean-François KRZYZANIAK	3
SECRETAIRE ADJOINT	M. François SOULARD	2
MEMBRES	M. Sylvain DUMONT-LEMARIE	1
	M. Eric DUPREZ	1
	Mme Katy LEMOIGNE	1
	M. Stéphane MATTEI	1
	Mme Béatrice PINTA	1



La démarche d'évaluation d'utilité sociale et mesure de l'impact social de l'URIOPSS Pays de la Loire



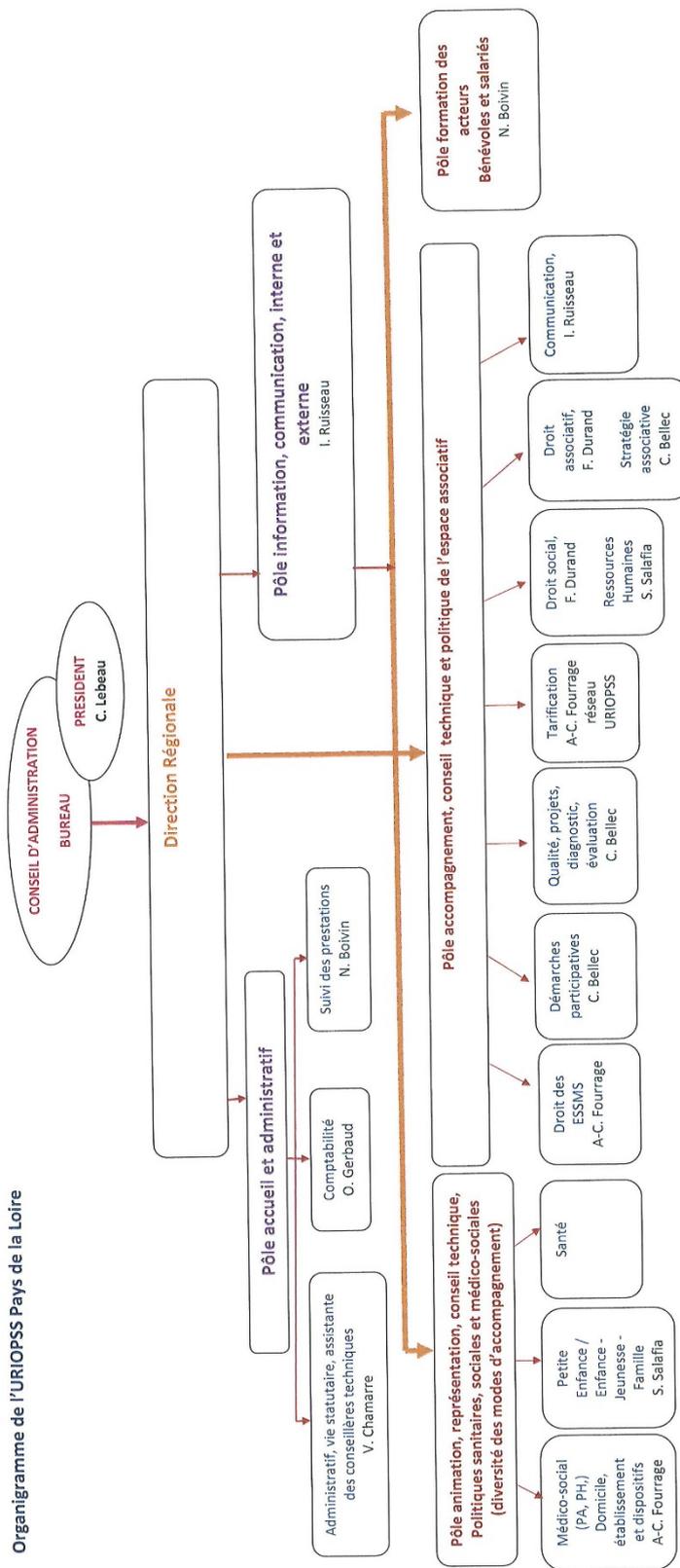
En savoir plus :

Contact : Anne Postic, directrice – a.postic@URIOPSS-pdl.fr // Cathy Bellec, conseillère technique, c.bellec@URIOPSS-pdl.fr

	<p>4, rue Arsène Leloup BP 98501 44185 NANTES cedex 4 Tél : 02.51.84.50.10. – Fax : 02.51.84.50.11 secretariat@URIOPSS-pdl.fr http://www.URIOPSS-pdl.fr/</p>	<p>Partenaires Financiers</p> 
---	---	--

	<p>ICP INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS</p>	<p>GRUPE DE RECHERCHE SUR L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE – GREUS - ICP</p>	
---	--	--	---

Organigramme de l'URIOPSS (au 31.12.2019)





LES MISSIONS ET ACTIONS DE L'URIOPSS

REPRESENTER

SUIVI DES RÉUNIONS, RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Représentants : **AP** : Anne Postic - **ACF** : Anne-Cécile Fourrage – **APA** : Adeline PACO-ALVES – **CB** : Cathy Bellec – **CU** : Caroline URBAIN - **CL** : Christiane LEBEAU – **ED** : Eric DUPREZ - **FD** : Frédérique Durand – **FS** : François SOULARD - **JFK** : Jean-François KRZYZANIAK – **KL** : Katy LEMOIGNE - **NB** : Noëlle BOIVIN – **SS** : Séverine Salafia– **IRo** : Isabelle ROBERT – **IRu** : Isabelle RUISSEAU - **VC** : Valérie CHAMARRE - **VL** : Virginie LASSERE

PARTENAIRE	TERRITOIRE	DOMAINE D'INTERVENTION	NATURE	DATE	OBJET	REPRÉSENTANT
CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	NATIONAL	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	28 janvier 16 mai 1 ^{er} juillet		AP
			Réunion	13 février 2 septembre	Commission Adaptation des besoins	KL
MINISTERE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ	NATIONAL	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	13 février	Rencontre nationale des acteurs régionaux	AP
UNESCO	NATIONAL	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Colloque	30 novembre	30 ^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)	KL
DIR PJJ GRAND OUEST	GRAND OUEST	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	21 janvier 20 mai 18 novembre	Instance Régionale de Concertation	VL/SS
				14 février	Présentation du référentiel ASE	VL
				29 avril	Présentation de l'Étude ASE	IRo
ARS DES PAYS DE LA LOIRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ	REGION	MÉDICO-SOCIAL	Réunions	18 janvier 29 mars 20 novembre	Comité stratégique Régional Article 51	AP/ACF
				24 juin	Réunion PACT EHPAD	ACF
				7 février 29 mai 13 novembre	Réunion des Fédérations médico-sociales	ACF
				25 avril	Groupe de travail SSIAD	ACF
				13 mars	EHPAD de demain	ACF
				5 juin	Campagne budgétaire secteurs Personnes âgées/ Personnes handicapées	ACF
				12 novembre	Groupe de concertation CPOM PA	ACF
		Rendez-vous	2 mai	Mme L. BROWAEYS	ACF	
SANITAIRE	Réunion	26 juin 13 novembre	Réunion des fédérations sanitaires	ACF		

				9 octobre	Innovation en santé	ACF
				26 septembre	CTS 72 (Conseil Territorial de Santé) : « Vivre ensemble, l'ambition d'une société inclusive »	ACF
		CRSA	Réunion	24 juin	Commission Spécialisée Prévention	JFK
				5 mars 18 juin 3 octobre	Commission Permanente	AP/ACF/JFK
				13 mars 18 juin	Commission plénière	JFK
				7 février 25 juin	Commission Médico-Sociale	AP
				24 juin	Commission Spécialisée Prévention	JFK
		COMMISSION SÉLECTION APPEL À PROJET	Réunion	13 juin 16 juillet 15 octobre	Commission de sélection	Représentants du CRPA/ACF
		MISSION CVS	Rendez-vous	24 janvier 18 février 19 mars 9 mai	Mission CVS	ACF/IRo
		LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	Réunion	28 janvier 25 février 6 mai 9 juillet 13 novembre	Groupe Santé Précarité	Représentants du CRPA/APA/CB
			Rendez-vous	5 juin	M. JM LERAY	APA
			Réunion	18 novembre	Groupe de travail Pair aideance	CB
		RENDEZ-VOUS	Rendez-vous	6 février 6 mars 6.29 avril 10 mai 23 juillet	CPO	AP/ACF/CB/IRu
		COLLOQUE		5 novembre	Journée Régionale de la Télémédecine : Améliorer l'accès aux soins en EHPAD	ACF
CESER CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL	RÉGION	SESSION PLÉNIÈRE	Session	8.19 mars 7.18 juin 4.15 octobre 16 décembre	Plénière	CL
		BUREAU	Réunion	8 janvier 4 février 5.15 mars 1 ^{er} .18 avril 7 mai 2 juillet 3 septembre 11 octobre 5 novembre	Bureau	CL
		COMMISSION 1 : FINANCES, PROSPECTIVE, EUROPE, INTERRÉGIONALITÉ	Réunion	25 janvier 5.26 février 13.15 mars 2 avril 14 mai 11.14 juin 9 juillet 10.27 septembre 7 octobre 12 novembre 9.11 décembre		CL
		COMMISSION 2 : SANTÉ, SOCIAL	Réunion	29 janvier 3.18.29 avril 15.28 mai 26 juin 10 juillet 28 août 25 septembre	Bureau	CL

				6.27 février 8.11.12.18 mars 2.3 avril 15 mai 11.12.26 juin 10 juillet 28 août 11 septembre 4.7.8.16 octobre 13 novembre 10 décembre		
		COMMISSION 5 AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, CADRES DE VIE	Réunion	25 janvier 26 février 14 mai 9 juillet 10 septembre 7 octobre 12 novembre 9 décembre		CL
		GROUPE DE TRAVAIL EGALITÉ HOMMES/FEMMES	Réunion	27 février 5 juillet		CL
				11 mars	Conférence de presse	CL
		GROUPE DE TRAVAIL GRAND DÉBAT	Réunion	1 ^{er} février 4 mars 28 mai		CL
		REPRÉSENTATION DU CESER	Réunion	4 juin	Information Fonds européens – Comité d'orientation BPI (Banque Publique Investissement)	CL
				29 janvier	ICO	CL
				1 ^{er} .2 mars	Congrès des Solidarités	CL
				25 septembre 3 octobre	ARS - CRSA	CL
				14 mars 27 juin	ARS – Commission spécialisée médico- sociales	CL
				28 mars 28 novembre	ARS – Commission spécialisée Organisation des soins	CL
				5 avril	Rencontre ARS Innovation santé	CL
				28 mai	Prévention Jeunes – Education à la santé	CL
				7 novembre	Soins non programmés	CL
		29 novembre	Conférence Régionale Plan Pauvreté	CL		
DRDJSCS	REGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	5 mars 18 juin (jeunesse)	Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL)	CB
			Réunion	19 mars 17 octobre 12 novembre	PDALHPD	IRo/CB
			Réunion	7 février 10 octobre	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H)	AP/CB
		ENFANCE JEUNESSE FAMILLE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	1 ^{er} février	Plateforme d'observation sociale	IRo/VL
			Réunion	24 septembre	Groupe de travail Observation de la Vie associative	CB
			Colloque	12 mars	FDVA	AP
		VIE ASSOCIATIVE	Réunion	4 mars	Bilan CPO	AP/IRo/VL/CB
			Réunion	5 mai	Rencontre associative	AP
			Réunion	11 juin 28 novembre	Comité Régional de Concertation FDVA	CB

			Réunion	26 mars 4 octobre	GRASC - Groupement d'appui aux services civiques	SS
			Rendez-vous	18 mars	Mme DAO DUJY	CB
		ENFANCE – ETUDE ASE	Rendez-vous	11 avril	Mme C. MARIONNEAU	AP/VL/IRo
			Réunion	26 novembre	Signature de la Charte de Prévention des Expulsions Locatives de Loire- Atlantique (CCAPEX)	CL/CB
PREFECTURE	RÉGION		Réunion	21 janvier	Vœux	AP
			Réunion	28 mai	Mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique	CU/AP
		LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	29 avril 18 juin 29 novembre	Conférence des acteurs	VL/APA/SS/CB
		STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	Réunion	10 avril 22 mai	GT1 : Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et mixité sociale	VL
			Réunion	9 mai	GT3 : Développement de l'offre parentalité/Centres sociaux	VL
			Réunion	20 mai 12 juin	GT15 : Engagement des entreprises	SS
			Réunion	29 mai 18 juin 21 octobre	GT13 : Formation travail social	APA/SS
			Réunion	3 juin	GT11 : Offre d'accompagnement	CB
			Réunion	18 juin	GT9 : Sortants ASE	VL
			Réunion	26 juin 26 septembre	GT6 : Santé, PMI, centres de santé	VL/SS
			Réunion	18 juin 25 septembre	GT10 : Parcours d'insertion	CB
			Réunion	4 novembre	Réunion des animateurs	CB
			Réunion	26 novembre	GT14 : Participation	CB
		Rendez-vous	26 novembre	Haut-commissaire	CB/CRPA	
VIE ASSOCIATIVE	Réunion	24 septembre	Réunion sur la vie associative	CB		
PRÉFECTURE 44 NANTES MÉTROPOLE	44	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	15 janvier 24 juin	Point d'étape sur les avancées du programme "Logement d'abord" sur le territoire métropolitain et du plan d'actions issu du travail collectif	JFK/AP
MOUVEMENT ASSOCIATIF	RÉGION	COORDINATION ASSOCIATIVE	Réunion	15 janvier 17 juin	Bureau	AP
			Réunion	2 avril	CA	AP
			Réunion	21 mai	AG	AP
			Réunion	4 septembre	Groupe d'appui DLA régional	CB
			Réunion	9 juillet	Groupe Numérique	IRu
			Réunion	2 mai	Groupe plateforme formation des bénévoles	CB/NB
			Rendez-vous	26 février	Alain FOREST Alice DUPIN	AP
			Rendez-vous	7 février 1 ^{er} mars 16 avril	Région	AP
			Rendez-vous	26 avril	Préfecture	AP

CNPA	NATIONAL	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	20.21 février 2.3 octobre 27.28 novembre	CNPA	Membres du CRPA		
CRPA	RÉGION	LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	14 février 2 avril 14 mai 2 juillet 27 août 22 octobre	Copil CCRPA	IRo/CB		
			Réunion	12 mars 11 juin 26 septembre 17 décembre	CRPA	IRo/CB		
			Rendez-vous	20 décembre	CCAS Nantes	Délégation CRPA/CB		
CDMCA	44	MEDICO-SOCIAL	Réunion	2 juillet	Formation spécialisée Personnes Handicapées	ACF		
			Réunion	24 septembre	Groupe de travail Habitat inclusif	ACF		
			Réunion	2 avril 5 novembre	Assemblée plénière	ACF		
CREAI CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES, D' ACTIONS ET D' INFORMATIONS	RÉGION		Réunion	14 janvier	CVS	ACF/IRo		
			Réunion	15 mai	CA	ED		
			Réunion	12 juin	AG	ED		
			Réunion	4 octobre 29 novembre	Journée d'étude – Copil	ACF/SS		
			Rendez-vous	12 février 18 mars 14 mai		ACFAP/CB		
CRESS CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	RÉGION	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Réunion	16 janvier	Préparation jobdating	SS		
			Forum	2 septembre	Note conjoncturelle des structures de l'ESS	CB		
ARIFTS ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL	RÉGION		Réunion	21 mars 6 juin	Conseil Technique et Pédagogique Inter filières	SS		
CD 44	44	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	28 février 12 mars 24 septembre	Comité stratégique ODPE	AP/VL/SS		
			Rendez-vous	23 janvier	Mme Cécile CHOLLET	AP/VL		
			Rendez-vous	11 mars	Mme Lydie. JOULAIN	AP		
			Rendez-vous	24 avril	M. G. LACAZE	VL		
			Réunion	25 janvier 25 juin	Etats généraux des EHPAD	ACF/IRu		
			Réunion	1 ^{er} octobre	Lancement de la Semaine Bleue	ACF		
		LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	Réunion	24 juin	Signature de la convention relative à la Stratégie Nationale contre la Pauvreté	AP		
		PERSONNES ÂGÉES	Rendez-vous	20 février 18 mars	M. DURANDET Mme MOSSET	ACF		
			Réunion	17 octobre	Etablissement Personnes Handicapées	ACF		
		PERSONNES HANDICAPÉES	Réunion	21 mai	Groupe de travail Immobilier	ACF		
			Réunion	23 mars 4 avril 27 juin 6 septembre	Comité Local de Travail Social	SS		
			Réunion	21 juin 10 octobre	Groupe de travail Immobilier	ACF		
		CD 49	49	MÉDICO-SOCIAL	Réunion	27 juin	CDCA 49	ACF
						16 avril	Commission de sélection	IRo

					d'appel à projet	
			Rendez-vous	8 mars	M. Franck BIDET	ACF
			Rendez-vous	26 avril 4 juin	M. DANEL	AP/ACFCB/ML
CD 53	53		Rendez-vous	27 mars	M. RICHEFOU	AP
		PERSONNES AGÉES	Réunion	27 mars	Plan May'Age-Bien vieillir en Mayenne	ACF
CD 72	72	LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	Réunion	25 février	Comité de suivi MIE	VL
			Rendez-vous	8 mars	M. BONNEL	ACF
CD 85	85	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Rencontre	2 avril 9.16.20 mai 11 juin	Prix Chronos	IRu/AP/ACF/CL
			Réunion	29 mai 4 octobre	Lancement Copil stratégique	VL
			Réunion	29 mars 15 novembre	Schéma Départemental Service aux Familles	VL/FS
		MÉDICO-SOCIAL	Réunion	6 février 10 mai	Schéma autonomie	ACF
			Réunion	26 avril	Adapter l'offre ESMS	ACF
			Rendez-vous	25 octobre	Mme LAHMAR	ACF
CCAPH	44	PERSONNES HANDICAPEES	Réunion	25 mars 24 juin		ACF
IA 44 INTER-ASSOCIATIONS	44	ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	7 février 4 avril 6 juin 9 octobre 20 novembre	Assemblée plénière	VL/SS
				20 novembre		
CHU ESPACE ÉTHIQUE			Bureau	1 ^{er} mars 23 mai	Bureau	AP
FACE LOIRE- ATLANTIQUE			Rendez-vous	5 mars 12 juillet	Copil La Part des Autres	IRu/SS
FAS PAYS DE LA LOIRE FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE			Réunion	27 juin	AG	APA
FRANCE ACTIVE PAYS DE LA LOIRE – DLA 44	44	VIE ASSOCIATIVE	Réunion	30 janvier 5.12 avril 28 juin	Revue portefeuille DLA	CB
CEAS 72			Réunion	17 octobre	Bilan DLA	CB
GÉRONTOPE		MÉDICO-SOCIAL	Réunion	28 mai	Schéma Formations sanitaires et sociales	SS
			Réunion	6 mars	Grand Débat	ACF
			Rendez-vous	8.20 mars	Mme Betty LEQUIPPE	IRu/ACF
NANTES MÉTROPOLE	44		Réunion	19 février	Débat Vieillessement	AP
VILLE DE NANTES	44		Rendez-vous	6 mars 18 septembre	CADRAN	CB
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHATEAUBRIANT	44	PERSONNES HANDICAPÉES	Rendez-vous	10 janvier	Mme A. COTTEREAU – Mission Handicap	ACF
PROGRAMME MALIN	44	PETITE ENFANCE	Réunion	5 février	Copil	VL
			Rendez-vous	10 avril	Mme L. JOLLY	VL
QUALIREL			Réunion	17 octobre	Conseil scientifique	CB
SEMAINE BLEUE PAYS DE LA LOIRE	RÉGION	PERSONNES AGÉES	Rendez-vous	5 juillet	Ker Age	ACF
			Interview	3 octobre	Télanantes	ACF
			Interview	10 octobre	Radio Fidélité	ACF
			Séminaire	26 novembre	La formation professionnelle	SS
			Réunion	6 mars 9 juillet		SS

			Colloque	9 octobre	ERE PL : « Intimité, vie affective et sexuelle des personnes âgées »	ACF
			Colloque	11 octobre	Pastorale de la santé : « Soins palliatifs »	ACF
UDES UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE			Réunion	6 mars 9 juillet		SS
			Colloque	26 novembre	La formation professionnelle	SS
URML UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX	RÉGION		Rendez-vous	9 avril 9 juillet	M. T. HERAULT	ACF
			Réunion	2 mai	CPTS	AP/ACF
			Colloque	14 novembre	Intervention au Colloque Inter URPS	ACF
UNIOPSS	NATIONAL		Réunion téléphonique	17 janvier 12 novembre	Réunion des directeurs d'URIOPSS	AP/CB
			Réunion	6 juin 19 novembre	Conférence Présidents Directeur d'URIOPSS	CL/APCB
			Réunion	22 janvier 20 mars 4 avril 22 mai 18 septembre 20 novembre	CA	CL
			Réunion	13 mai 16 septembre	Bureau	CL
			Séminaire	27.28.29 mars 12.13 septembre	Directeurs d'URIOPSS	AP/CB
		COMMUNICATION	Réunion	21 mars 21 mai 5 novembre	Commission Communication	IRu
		DOCUMENTATION WEBMASTER	Réunion	24.25 juin 14 novembre	Commission documentation/webmaster	IRu
		FORMATION		8 février 4 mars 8 octobre 10 octobre	Groupe Formation	AP/NB
			Séminaire	21.22 novembre		
		SERVICE CIVIQUE	Réunion	25 avril	Comité de suivi	SS
		SIRUP (SYSTÈME D'INFORMATION DU RÉSEAU UNIOPSS- URIOPSS)	Réunion	7 mai 23 mai 3.20 septembre		IRu/NB/VC
			Réunion	11 juillet	Webinair Eudonet	IRU/VC
		RGPD	Réunion	18 janvier 9 septembre 21 octobre		IRu
		STRATÉGIE ASSOCIATIVE	Réunion	26 mars 6 juin 7 novembre	Commission Modèle socio-économique associatif	CB
			Réunion	14 février	Groupe Animation territoriale	CB
			Réunion	23 septembre	Groupe Vie Associative	CB
			Réunion	21 mars 3 juillet 3 septembre 3 octobre	Groupe Adhésion	CB
			Réunion	20 mars	Groupe Devenir des évaluations	CB
			Réunion	6 février 24 avril 24 mai 2 septembre	Commission Territoire et vivre ensemble	KL/CL
		DROIT SOCIAL	Réunion	12 septembre 26 novembre	Commission	FD
PERSONNES AGÉES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Réunion	22 janvier 13 février 5 avril 3 mai 15 mai	Commission Autonomie Personnes âgées et Personnes en situation de Handicap	ACF		

				11 juillet 17.27 septembre		
				7 mars 18 juillet	Groupe de travail SERAFIN	ACF
			Rendez-vous	6 février	CPOM	ACF
		LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	Réunion	7 février 10 avril 4 juillet 3 octobre	Groupe Ressources Insertion (GRI) + Commission Lutte contre les Exclusions	IRo/CB/CU
				19 juin	Plan Pauvreté	CL
		PETITE ENFANCE	Réunion	30 janvier 7 février 9 avril 27 mai	Groupe de concertation Petite Enfance	VL
		ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	Réunion	14 février 3.26 avril 6 juin 6 septembre 2 octobre 22 novembre	Commission Enfance- Famille	VL/SS
		PERSONNES AGÉES	Réunion	26 mars 1 ^{er} octobre	Comité Semaine Bleue	ACF
		SANTÉ	Réunion	29 janvier	Commission	AP
UNIOPSS			Colloque	14 mars	Europe	AP//CB/IRo
AG2R		PARTENARIAT	Rendez-vous	30 avril		AP/IRu
			Réunion	17 octobre	Remise du Prix de l'innovation	CL
BANQUE POPULAIRE		PARTENARIAT	Rendez-vous	16 janvier 10 mai		AP/IRu
CAISSE D'ÉPARGNE	RÉGION	PARTENARIAT	Rendez-vous	27 août		AP
SHAM		PARTENARIAT	Rendez-vous	23 juillet	M. GASTINE	AP/IRu
AGEPLA ASSOCIATION GESTION EMPLOIS PARTAGÉS EN LOIRE ATLANTIQUE	44		Réunion	20 mars 12 avril 15 mai 19 juin 16 octobre	CA	SS
			Colloque	2 octobre	Groupement Employeurs	SS
ATELIER 48-SAP		PARTENARIAT	Rendez-vous	1 ^{er} février		SS
CHU NANTES RÉSEAU « SÉCURITÉ NAISSANCE - NAÎTRE ENSEMBLE »	44	SANITAIRE	Réunion	17 janvier	Projet de Structure Régionale d'Appui et d'Expertise « Santé de l'Enfant » (SRAE)	VL
ELIOR		PARTENARIAT	Rendez-vous	17 janvier	Mme A. GERMON	AP
FONDATION DE FRANCE				11 juin	Les Lauriers 2019	AP/ACF
				19 novembre	Jury	ACF
OUEST FRANCE			Rendez-vous	25 janvier	Effectivité de l'aide SAAD	ACF
UFCV			Rendez-vous	19 février	Mme FORTIN, Déléguée régionale	AP
UNASSI			Congrès	6 juin	Intervention	ACF
UNIVERSITÉ DE NANTES	44		Rendez-vous	30 avril	M. E LEVERT	SS/ACF
			Conférence	19 juin	« Faire humanité ensemble » (de Souleymane Bachir Diagne)	AP/ACF
UNIVERSITE D'ANGERS	49	SOCIAL ET MÉDICO- SOCIAL	Intervention Master 2	4 février	Stratégie de communication	IRu
				11 février		AP
				12 mars	Appréhender l'environnement médico- social	ACF



PARTENAIRES FINANCIERS DE L'URIOPSS

PARTENAIRES PUBLICS :

DRJSCS des Pays de la Loire

Maison de
l'Administration
Nouvelle – 9, rue R.
Viviani – CS 46205 –
44262 NANTES
CEDEX 02
<http://pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr>



DIRECCTE des Pays de la Loire

22 mail Pablo
Picasso - BP 24209 -
44042 NANTES
cedex 1
<http://pays-de-la-loire.directe.gouv.fr>



ARS Pays de la Loire

17 boulevard Gaston Doumergue -
CS 56233 NANTES cedex 2
<http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr>



Conseil Régional

Hôtel de la région, 1 rue de la Loire
44966 Nantes Cedex 9
<http://www.paysdelaloire.fr>

PARTENAIRES PRIVES :



AG2R LA MONDIALE

Ag2r La Mondiale

Région Bretagne – Pays de Loire – 24 bd de Beaumont – TSA 81515 – 35015 RENNES cedex
www.ag2rlamondiale.com



CAISSE D'ÉPARGNE
 BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Caisse d'Épargne

15, avenue de la Jeunesse – BP 127 – 44703 ORVAULT cedex
www.caisse-epargne.fr



Mutuelle Saint-Christophe assurances

47 rue François Bruneau
 BP 20618
 44000 NANTES
www.saint-christophe-assurances.fr



Mutuelle Intégrance

89 Rue Damremont – 75882 PARIS CEDEX 18
www.integrance.fr



Crédit coopératif

42, boulevard Guist'hau – BP90215 – 44002 NANTES cedex 1
www.credit-cooperatif.coop



Cegi alfa

21, rue Jules Verne – Z.I. Le Brézet – 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
www.cegialfa.fr



Société Générale

Groupe Loire Atlantique – 8 place royale – BP 64008 – 44040 NANTES cedex 01
www.societe-generale.fr



Sham

18 rue Edouard Rochet – 69372 LYON
www.sham.fr/



BPGO

15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
<https://www.bpgo.banquepopulaire.fr/>



LES DÉMARCHES DE L'UNIOPSS

La vie du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Année 2019

LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Avis de l'Uniopss sur l'avant-projet de loi Santé

L'Uniopss a apporté sa contribution à l'avis de la Conférence nationale de santé (CNS) sur l'avant-projet de loi de transformation du système de santé. Elle a rappelé sa position sur les Communautés professionnelles territoriales de santé qui doivent pouvoir inclure, dès le démarrage du projet, les différents acteurs de santé d'un territoire (professionnels de santé libéraux, centres de santé, ESSMS, établissements de santé, professionnels de la prévention-promotion de la santé etc...). Elle a également alerté, aux côtés de la Fédération Addiction, sur la disposition de l'article 18 de l'avant-projet de loi visant à rendre obligatoire l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (procédure de tarification complexe et lourde) aux ESMS dits spécifiques (CSAPA, CAARUD, LHSS, LAM, ACT). Cette disposition, déjà possible sur la base du volontariat par les textes, complexifierait la tâche des petites structures. La CNS s'est donc prononcée défavorablement, via un amendement, à l'avis soumis au vote et adopté par l'Assemblée. L'Uniopss a aussi interrogé l'accès à l'espace numérique de santé et au dossier médical partagé des publics ne disposant pas de numéro de sécurité sociale, aspect intégré dans l'avis.

Projet de loi Santé : L'Uniopss publie un avis et des propositions d'amendements

A la suite d'un communiqué de presse, l'Uniopss a livré, le 5 mars, son avis détaillé et une plateforme de propositions d'amendements sur le projet de loi relatif à la transformation et à l'organisation du système de santé, travaillés avec ses adhérents. L'Uniopss, à travers ses propositions, tente de corriger les écueils du texte et met en avant plusieurs points, comme la prise en compte des aspects sociaux et médico-sociaux au sein des parcours de santé des personnes. Elle portera son avis et ses propositions lors d'auditions et de rencontres parlementaires.

CONCERTATION GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

L'analyse et les propositions de l'Uniopss

Alors que Dominique Libault a remis le 28 mars au gouvernement son rapport sur le grand âge et l'autonomie, l'Uniopss a fait part, en amont, de sa vision de la réforme dans un communiqué de presse et un positionnement publiés le 26 mars. L'Uniopss a notamment souhaité attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de repenser en profondeur l'organisation des secteurs médico-social, sanitaire et social, en privilégiant une logique d'intégration. Dans un second communiqué de presse, l'Uniopss a salué les propositions du rapport de Dominique Libault qui vont, selon elle, dans le bon sens. L'Uniopss partage tout d'abord la priorité n°1 donnée à la revalorisation des métiers du grand âge, à domicile comme en établissement, et se réjouit de l'annonce d'un financement de 550 millions d'euros pour le secteur des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Les autres priorités dégagées par le rapport – choix du mode de vie, réduction du reste à charge, lutte contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants, pilotage par la qualité, prévention – rejoignent également les préoccupations du réseau Uniopss-Uriopss. Si ces annonces semblent engager le gouvernement dans une réforme structurelle vers la création d'un cinquième risque de protection sociale, l'Uniopss, maintes fois déçue par des promesses non tenues sur le sujet, demeure toutefois prudente et restera vigilante, en particulier au moment de l'étude des PLF et PLFSS 2020. L'Uniopss insiste également sur le fait que la future loi dépendance mérite un vrai débat, impliquant les associations de santé et de solidarité.

34ÈME CONGRÈS DE L'UNIOPSS

« Aujourd'hui, les associations inventent demain... Parlons-en ! »
25 et 26 Janvier 2021 à Rennes



Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Bretagne, ce Congrès propose de déconstruire un certain nombre d'idées reçues et de mettre en lumière des réalités parfois ignorées. Avec pour fil rouge la promotion des associations comme actrices de l'innovation, ce congrès sera l'occasion de valoriser les dynamiques associatives à l'œuvre sur les territoires et d'explorer le thème de l'innovation au sens large : technologique, organisationnelle, mais aussi sociale et citoyenne.

PRISES DE POSITIONS

Pacte du Pouvoir de Vivre

L'Uniopss et les Uriopss parties prenantes !

Alors que la société civile organisée peine à se faire entendre par le gouvernement depuis le début du quinquennat, 19 organisations, dont l'Uniopss, ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social à travers 66 propositions destinées à donner à chacun le pouvoir de vivre. Elles sont aujourd'hui plus d'une quarantaine à avoir rejoint le Pacte, représentant la voix de plusieurs millions de personnes. Depuis le lancement du Pacte du pouvoir de vivre au niveau national, dans lequel l'Uniopss est partie prenante, les organisations soutiens du Pacte ont initié des actions dans des villes, départements ou encore des régions pour faire vivre le Pacte au plus près des réalités locales. C'est pour amplifier cette dynamique que le Pacte organise « son » Tour de France, dont les étapes permettront d'initier des rencontres avec les militants et les citoyens. Souvent impliquées au sein des comités d'organisation, les Uriopss se mobilisent.

Santé mentale

L'Uniopss appelle à une politique globale et ambitieuse !

Alors que les syndicats des professionnels de santé en psychiatrie se sont mobilisés le 22 janvier pour demander des soins plus humains et davantage de moyens, l'Uniopss a publié, le même jour, un communiqué de presse dans lequel elle rappelle le besoin d'une politique globale et ambitieuse en matière de santé mentale.

Asile et immigration

L'Uniopss signataire du Plan d'action de Berlin

Vingt ans après le Conseil européen de Tampere, la société civile et les villes appellent à un nouveau départ dans la politique européenne d'asile et d'immigration. Les signataires de cette déclaration, dont l'Uniopss, sont des acteurs de la société civile et des villes d'Allemagne, de France, de Pologne, d'Italie et d'autres États membres de l'Union européenne (UE). Ils s'occupent quotidiennement de l'accueil, du conseil et de la prise en charge des réfugiés et des migrants, et ils savent ce qui est nécessaire sur le terrain pour garantir que les ressortissants de pays tiers puissent arriver dans les sociétés européennes dans des conditions dignes et sûres, et de manière profitable à tous. Les organisations signataires appellent les institutions et les gouvernements européens à entrer dans une ère post-populiste et à revenir, avec sérénité et mesure, à une politique humaine en matière d'asile et d'immigration.

Asile et migration en Europe : L'Uniopss signataire de la Déclaration de Paris

Avec les autres associations et organisations signataires de la Déclaration de Paris le 7 mars, l'Uniopss a souhaité adresser un message fort aux gouvernements européens. Elle entend souligner que "le droit individuel à la protection et à l'asile, ainsi que le respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'Etat de droit et de la défense des droits de l'homme, tels que consacrés par l'article 2 du traité sur l'Union européenne, sont des valeurs constitutives de l'UE qu'il est urgent de protéger."

Vie associative

L'Uniopss auditionnée à l'Assemblée nationale

L'Uniopss a exprimé son regret de voir la politique de développement de la vie associative, pourtant affichée par le gouvernement comme une priorité, demeurer au second plan. En effet, à l'exception de quelques dispositifs comme le Compte Engagement Citoyen, le Service Civique ou le Service National Universel, les crédits affectés aux différentes actions du programme « jeunesse et vie associative » stagnent, voire diminuent.

Européennes 2019

L'Uniopss se mobilise pour une Europe sociale et solidaire

L'Uniopss a organisé le 14 mars, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, en partenariat avec l'Uriopss Alsace-Lorraine, un colloque sur le thème : « Les associations de solidarité font l'Europe sociale. » Une occasion de mieux définir le concept d'Europe sociale et d'envisager collectivement des solutions pour rendre l'Europe plus humaine... Lors de cet événement, l'Uniopss et les acteurs de la solidarité ont souhaité tout d'abord revenir sur les nombreux enjeux qui entourent ce concept d'Europe sociale et sur les outils et les conditions nécessaires pour bâtir celle-ci. Pour poser un certain nombre de chiffres sur tous ces propos, l'Uniopss a présenté lors de ce colloque un sondage réalisé par l'Institut Ipsos, avec le soutien du Groupe Vvv, sur la vision des Français sur la protection sociale en Europe. Selon cette enquête, les Français sont très majoritairement favorables à une protection sociale renforcée à l'échelle européenne. Le Colloque de l'Uniopss est également longuement revenu sur la place des associations pour faire vivre l'Europe sociale, en donnant la parole à plusieurs acteurs associatifs. La deuxième partie de la journée a été consacrée à la présentation des priorités de l'Uniopss pour promouvoir l'Europe sociale. Des propositions débattues ensuite avec des représentants de partis politiques candidats aux élections européennes.

Démocratie et société

L'Uniopss, impliquée dans le Collectif des Places de la République

Engagée dans la reconstruction de notre pacte démocratique, l'Uniopss, représentée par son président, Patrick Doutréigne, a participé à une nouvelle réunion du Collectif des Places de la République le 14 février. L'objet de cette rencontre était notamment de réfléchir à la mise en place d'une plateforme commune de contribution au Grand Débat national. Pour mémoire, le Collectif des Places de la République regroupe des associations de l'éducation populaire, de défense de l'environnement et de lutte contre l'exclusion, des syndicats de travailleurs et d'étudiants, ainsi que des mutuelles.

Rentrée sociale 2019-2020

Acte II du quinquennat : Derrière les réformes... quel choix de société ?



Alors que de nombreuses réformes dans le domaine social sont à l'agenda du gouvernement (retraites, revenu universel d'activité, justice des mineurs, dépendance, santé...), l'Uniopss s'interroge sur la cohérence et le sens de celles-ci et appelle les pouvoirs publics à mettre davantage le curseur sur la justice sociale et la réduction des inégalités.

Trois mois après l'annonce par le Premier ministre, d'un Acte II du quinquennat plus social et plus écologique, mais aussi plus à l'écoute des acteurs de terrain, quels constats peut-on faire aujourd'hui ? C'est, pour l'Uniopss, l'une des questions centrales de cette rentrée sociale.

Comme chaque année, l'Uniopss fait le point sur les aspects les plus saillants du paysage social. Et, une fois encore, la matière est abondante. Elle est traitée dans son intégralité dans la publication intitulée « Rentrée sociale : Enjeux politiques – budgets prévisionnels 2019 ».

ACTUALITÉS TRANSVERSALES

Généralisation des CPOM

L'Unioyss interpelle les pouvoirs publics

L'Unioyss a publié, le 25 février, une lettre ouverte, dans laquelle elle alerte les ministres Agnès Buzyn et Sophie Cluzel, ainsi que Frédéric Bierry, président de la commission Solidarité et Affaires sociales de l'Association des départements de France, sur les conditions de mise en œuvre des contrats d'objectifs et de moyens (CPOM), qui pénalisent fortement les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Social et médico-social

Le GR31 demande la restitution de la réserve de 150 millions d'euros

Dans un communiqué de presse publié le 18 décembre et dans un contexte de sous exécution probable de l'ONDAM médico-social, les associations et fédérations réunies au sein du GR31, animé par l'Unioyss, appellent le gouvernement à procéder au dégel de la réserve prudentielle de 150 millions d'€ d'ici la fin de l'année. Selon le GR31, les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ont sous-exécuté l'ONDAM 2019. Ils ont ainsi œuvré au respect de leur part du contrat avec les pouvoirs publics. Ils attendent donc à présent la restitution intégrale des 150 millions d'euros gelés pour ce secteur.

Tarifification sanitaire et sociale

L'Unioyss représentée au CNTSS

L'Unioyss a été nommée membre titulaire de la Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale (CNTSS) par un arrêté publié au journal officiel le 5 novembre. Cette représentation du réseau Unioyss-Unioyss permettra de poursuivre l'étude de la jurisprudence afin d'accompagner au mieux les associations dans leur recours en contentieux. Pour rappel, la CNTSS est une juridiction administrative qui statue en appel des décisions rendues par les cinq tribunaux interrégionaux de la tarification sanitaire et sociale (Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes et Paris). Parmi les 12 membres nommés : 6 sont titulaires et 6 sont suppléants.

Europe et Logement

L'Unioyss invitée à s'exprimer

L'Unioyss a participé à la réunion organisée le 7 novembre à Paris par la Représentation de la Commission européenne en France. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre du Semestre Européen, processus permettant des aller-retours entre les Etats membres et la Commission au moment du vote des projets de loi de finances notamment, pour inciter les Etats membres à respecter leurs engagements sur les déficits mais aussi en matière de lutte contre la pauvreté. Un rapport-pays sur la France sera publié fin février 2020, et des représentants de la Direction Générale Emploi, Travail, Affaires Sociales à la Commission Européenne souhaitent rencontrer des représentants de la société civile pour compléter leur vision.

Transition énergétique et logement

L'Unioyss auditionnée à l'Assemblée nationale

Alors que la proposition de loi portant création d'une prime pour le climat et de lutte contre la précarité énergétique va être examinée par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 27 novembre, l'Unioyss a été auditionnée à l'Assemblée nationale. L'Unioyss a exprimé sa satisfaction de voir un projet de loi s'attacher à la levée des freins à la lutte contre la précarité énergétique pour améliorer la vie quotidienne des personnes concernées. Elle a par ailleurs plaidé pour plusieurs mesures. L'Unioyss suivra l'évolution de ce projet de loi lors du passage du texte devant l'Assemblée nationale et au-delà, et incite ses adhérents à se saisir, dans leurs plaidoyers, des avancées qu'il représente pour les personnes concernées.

Travail social

L'Unioyss représentée au HCTS

Le 18 novembre, se tenait la plénière d'ouverture de la deuxième mandature du Haut conseil du travail social où l'Unioyss était représentée. Lors des votes de constitution des différentes commissions, l'Unioyss a de nouveau été élue pour représenter le collège associatif à la commission permanente, aux côtés de l'AF UPP (Université populaire des parents). En application du décret du 14 novembre 2019, le HCTS passe de 58 à 66 membres et de 5 à 6 collèges. Sont ainsi créés : un collège pour les représentants des organismes de protection sociale tels la CNAM et la CNAF ainsi que le collège des 13 comités locaux du travail social et du développement social, émanant des travaux de la première mandature du HCTS. L'Unioyss salue la création de ce nouveau collège qui permettra que tous les travaux et les réflexions de ces comités locaux soient connus du HCTS et qui feront le lien avec les préoccupations des territoires.

Télémédecine

L'Unioyss fait part de ses propositions

L'Unioyss a travaillé avec les adhérents, membres de sa Commission Santé, à des propositions pour une télémédecine accessible à tous dans un cadre éthique et sécurisé. Si la télémédecine représente en effet l'une des réponses aux déserts médicaux et aux difficultés d'accès aux soins, elle ne résout pas la problématique de la démographie des professionnels de santé. Pour l'Unioyss, les conditions optimales d'un déploiement au bénéfice de tous ne semblent pas réunies, alors que la téléconsultation est entrée dans le droit commun à compter du 15 septembre 2018 et est appelée à se généraliser. L'Unioyss a choisi de concentrer sa réflexion et ses propositions sur la téléconsultation, dont certaines pourraient être étendues à d'autres formes de télémédecine (télé-expertise, télésurveillance etc...), et plus globalement à l'e-santé.

Soins palliatifs

L'Unioyss auditionnée par l'IGAS

Le 21 mars, l'Unioyss a été auditionnée par l'IGAS pour faire un état des lieux du Plan soins palliatifs et fin de vie 2015-2018 et proposer des recommandations pour le futur plan. L'Unioyss a souligné le fait que de nombreux acteurs ne s'étaient pas encore emparés de ce sujet, notamment dans le champ du handicap où ce plan est mal connu. Elle a insisté sur le besoin de formation de l'ensemble des acteurs, en particulier les professionnels libéraux, pour une prise en charge à domicile plus efficace. Elle a également pointé la nécessité d'un temps d'accompagnement plus long, regrettant que les soins palliatifs soient cantonnés au stade terminal et à la toute fin de vie des personnes.

Tableau de bord de la performance

L'Unioyss participe au comité stratégique de l'ANAP

L'Unioyss a participé au comité stratégique du tableau de bord de la performance piloté par l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP). Ce comité stratégique est composé d'associations, de fédérations, d'autorités de tarification, d'agences, et de l'administration centrale. Ce rendez-vous biannuel a pour objet de faire un point d'étape à la fois sur les campagnes précédentes de remplissage du tableau de bord, mais aussi sur les travaux en cours de l'ANAP, en lien avec les données issues du tableau de bord. L'Unioyss a notamment demandé à ce que soit facilitée l'intégration des données issues du tableau de bord lorsque celles-ci sont reprises par les autorités de tarification (agences régionales de santé et conseils départementaux) dans leurs outils de contractualisation, de manière à éviter une double saisie par les organismes gestionnaires.

Santé

*Mobilisation***Crise de l'hôpital : L'Unioipss appelle à une réforme globale du système de santé**

Alors que le Premier ministre et la ministre des Solidarités et de la Santé ont annoncé, le 20 novembre, un plan d'urgence pour l'hôpital, en réponse aux mobilisations des professionnels soignants depuis près d'un an, l'Unioipss affirme, dans un communiqué de presse publié le 22 novembre, son soutien aux professionnels des hôpitaux, pièces maîtresses du système de santé. Elle appelle à une réforme globale de notre système de santé, prenant en compte l'ensemble des acteurs. Selon elle, les mesures budgétaires annoncées, certes significatives, ne permettront pas de résoudre les difficultés d'un système de santé à bout de souffle. Plutôt que des pansements à court terme, il convient d'engager une véritable réflexion sur l'avenir de notre système de santé et de protection sociale pour une réforme systémique.

Santé mentale et lieux de privation de liberté : L'Unioipss fait part de son point de vue

Dans le cadre de ses travaux sur la santé mentale, l'Unioipss a rencontré, le 7 novembre, Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets avec le CGPL : la question de la santé mentale des personnes détenues et l'importance des préoccupations de sécurité, ainsi que l'augmentation des décisions de soins sans consentement dans les établissements de santé psychiatriques. Le CGPL a annoncé qu'un avis serait publié au journal officiel sur les établissements pénitentiaires et qu'un rapport thématique sur les établissements de santé psychiatriques devrait être publié en début d'année 2020.

Accès aux soins des personnes étrangères : L'Unioipss s'oppose à toute restriction

61 organisations, dont l'Unioipss, ont interpellé le 18 décembre, par la voie d'un communiqué de presse, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, sur la volonté gouvernementale de restreindre l'accès aux droits et aux soins des personnes étrangères vulnérables. L'Unioipss et les organisations parties prenantes de ce communiqué, alertent à nouveau sur les conséquences graves de cette politique, représentant un recul sans précédent pour les droits des étrangers et la santé publique en France. Ces décisions transformeront en effet un peu plus l'accès aux soins en un parcours du combattant et feront peser une pression supplémentaire sur les équipes hospitalières, les centres de santé associatifs, les caisses d'assurance maladie et les finances publiques.

Refus de soins : L'Unioipss et les associations interpellent les parlementaires !

Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire, demandeurs d'asile, réfugiés, personnes handicapées... : trop de personnes sont victimes en France de discriminations en matière d'accès aux soins. Alors que l'accès aux soins est un droit fondamental et le soin pour tous une obligation pour les professionnels de santé, certains d'entre eux refusent en effet de les recevoir ou de les soigner du fait de leur état de santé, de leur couverture maladie, de leur nationalité, de leur handicap ou encore de leur orientation sexuelle ou de leur religion. A l'occasion de l'examen du projet de loi santé et dans le prolongement de la décision cadre du Défenseur des droits, plusieurs associations, dont l'Unioipss, appellent les parlementaires à lutter contre les pratiques illégales de refus de soin, en ajoutant au projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé plusieurs dispositions.

Médico-social

*Audition***Transformation de l'offre médico-sociale : L'Unioipss échange avec le cabinet de Sophie Cluzel**

Le 12 décembre, l'Unioipss a rencontré au ministère des Solidarités et de la Santé, la directrice de Cabinet de Sophie Cluzel (secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées). Objectif : échanger sur les enjeux qui traversent le secteur médico-social et les conditions de réussite d'une société inclusive. L'Union a porté des messages forts, notamment en proposant un plan d'accompagnement national stratégique, renforcé et cohérent sur la transformation de l'offre médico-sociale, co-construit avec les associations nationales et en coordination avec la DGCS et la CNSA, de manière à avoir une vue d'ensemble commune sur ce sujet majeur. L'Unioipss a évoqué, à cette occasion, son rôle de fer de lance dans les chantiers de l'habitat inclusif, de SERAFIN PH, ainsi que des nouveaux dispositifs d'accompagnements, comme le dispositif ITEP.

*Mobilisation***L'Unioipss et les associations du GR31 demandent le dégel de crédits**

Les fédérations et associations du secteur social et médico-social (dont l'Unioipss) réunies au sein du GR31 ont publié le 18 janvier un communiqué dans lequel elles demandent aux pouvoirs publics le dégel des 152 millions d'euros de crédits de 2018. Alors que la concertation sur le grand-âge et l'autonomie, à laquelle participe activement le GR31, a été lancée, l'absence de restitution de ces crédits dédiés aux personnes ayant besoin d'aide à l'autonomie ou porteuses de handicap serait en totale contradiction avec les annonces du gouvernement. Elle serait également totalement contraire à l'esprit de la loi de 2005 qui vise à sanctuariser et à dédier ces crédits.

*Positionnement***Habitat inclusif : L'Unioipss se positionne après la parution du décret**

La parution, le 25 juin 2019, du décret portant diverses dispositions en matière d'habitat inclusif et du cahier des charges national relatif à l'habitat inclusif est l'occasion, pour le réseau Unioipss-Unioipss, de réaffirmer à travers un positionnement politique, les valeurs qu'il défend autour de ce sujet majeur. Une évolution qu'il convient d'appréhender de manière globale, comme un pas vers une société plus inclusive. Si l'Unioipss salue, dans un communiqué, la volonté du gouvernement de soutenir le développement de nouvelles formes d'habitat à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, elle souligne la nécessité que ces dispositifs puissent se déployer dans les meilleures conditions et défendre une vision globale de l'habitat inclusif.

Plan ESSMS-Numérique : L'Unioipss publie une lettre ouverte

L'Unioipss a publié, le 4 septembre, une lettre ouverte sur la Feuille de route du numérique en santé. Dans ce courrier, adressé à plusieurs ministres et secrétaires d'État, l'Union salue l'inscription, dans la feuille de route gouvernementale, d'un Plan ESSMS numérique, qu'elle demande depuis de nombreuses années. L'Union regrette cependant que ce Plan se limite au secteur du handicap et des personnes âgées. En effet, de nombreuses mesures de la loi Santé (ex : mise en conformité des SI aux référentiels d'interopérabilité) vont s'appliquer à tous les ESSMS (social, protection de l'enfance, ESSMS dits spécifiques), qui ont besoin d'être accompagnés. L'Unioipss plaide donc pour l'inclusion de tous les ESSMS dans le virage numérique en santé.

Handicap

Positionnement

SERAFIN-PH : L'Uniopss se positionne

Dans le cadre du futur modèle de financement des établissements et services du secteur du handicap, l'Uniopss après avoir apporté son éclairage tout au long de l'année, insiste, dans un communiqué de presse publié le 7 novembre, sur la nécessité de dépasser les seuls aspects de principes pour mettre en place un système équitable, simplifié, garantissant des parcours de vie sans rupture, pour les personnes et leur famille. Partie prenante de la concertation sur la réforme de la tarification des établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap (SERAFIN-PH), l'Uniopss a fait part, lors d'une contribution adressée en mai à la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, des conditions de réussite de cette réforme. Elle s'est appuyée notamment sur les réflexions d'un groupe de travail qu'elle anime. A la veille du choix du futur modèle de financement, l'Uniopss fait part de son analyse et des conditions de réussite de la réforme.

Mobilisation

Handicap et virage inclusif : L'Uniopss participe au COPIL de l'ANAP

Dans le cadre du plan d'actions « Ambition transformation » 2019–2022, l'ANAP a été sollicitée pour accompagner la transformation des structures médico-sociales dans une logique inclusive. L'un des projets de l'ANAP nommé « virage inclusif-prestation de services coordonnés » doit permettre de documenter comment les dispositifs médico-sociaux se transforment pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap : comment passe-t-on d'un fonctionnement « classique » d'ESMS à une logique en dispositif ? en plateforme ? ou autres ? Quels sont les freins rencontrés et les leviers mis en œuvre ? L'Uniopss, participe au COPIL qui a pour mission de contribuer à la réflexion de toutes les étapes du projet. Il est notamment attendu une relecture avisée des livrables.

L'Uniopss impliquée dans "Une réponse accompagnée pour tous"

Le comité de liaison national « Une réponse accompagnée pour tous » s'est réuni le 7 juin. La rencontre a permis de faire un point précis sur le suivi du déploiement de la réponse accompagnée. A cette occasion, l'Uniopss a rappelé que des délais d'attente étaient parfois trop longs pour bénéficier de ces accompagnements et qu'il était nécessaire de prévoir la montée en charge des demandes pour anticiper la capacité d'absorption des MDPH. Un rapport de capitalisation de la CNSA est en cours d'élaboration, avec la mise en place d'une équipe d'appui nationale de la transformation de l'offre. L'Union s'est félicitée de cet appui de la CNSA, tout en demandant que soient associés à cette dynamique partenariale, l'Education nationale et le secteur de la santé, en particulier la psychiatrie et la pédopsychiatrie.

Stratégie Protection de l'enfance : L'Uniopss présente le dispositif au CNCPPH

Le 22 octobre, l'Uniopss a présenté au CNCPPH une synthèse de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Le CNCPPH s'est félicité de ces annonces car la stratégie comprend de nombreuses mesures en faveur du handicap et reprend un certain nombre des propositions du CNCPPH. Le CNCPPH, et en son sein l'Uniopss, sera particulièrement attentif à ce que les mesures annoncées se traduisent rapidement dans le quotidien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance.

Personnes âgées

Positionnement

Métiers du grand âge et de l'autonomie : Il y a urgence !

Alors que Myriam El Khomri vient de rendre public son rapport sur la revalorisation des métiers du grand âge, l'Uniopss a dévoilé, le 25 octobre, les résultats d'une enquête flash sur les difficultés de recrutement des établissements et des services du secteur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, esquissant plusieurs pistes d'évolution. Au-delà de cet état des lieux, l'enquête a permis de recueillir plus de 700 propositions, dont 61 % concernent l'amélioration des conditions de travail des professionnels. Il apparaît également important de revaloriser l'image du secteur. Une vingtaine de propositions concrètes sont par ailleurs formulées pour pallier les difficultés de recrutement. L'Uniopss souhaite que les résultats de cette enquête, annexés au rapport rendu par Myriam El Kohmri, soient pris en compte et mis en œuvre dans le cadre de la loi Grand âge et autonomie attendue pour décembre 2019.

Tarification des SAAD : L'Uniopss et 8 fédérations demandent une adaptation du décret

Le décret prévoyant la répartition de l'enveloppe de 50 millions d'euros par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), votée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, a été publié au journal officiel le 17 mai, malgré les alertes émises par les fédérations du secteur, les associations représentatives des personnes en situation de handicap et l'avis défavorable du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH). Alors que le nouveau modèle de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), sur lequel travaille depuis septembre 2017 les fédérations et associations en lien avec les administrations centrales, doit « assurer l'accessibilité financière et géographique du service, permettre une plus grande équité de traitement pour les usagers, rendre plus lisible l'offre, assurer une meilleure transparence tarifaire et mieux maîtriser les restes à charges », ce décret vient remettre en cause des mois de travaux et fragiliser davantage un secteur déjà en grande difficulté. L'Uniopss et 8 fédérations demandent des adaptations du décret indispensables à apporter au texte pour sécuriser ce secteur dé.

Réforme de la tarification du domicile : L'Uniopss conteste le décret

L'Uniopss, l'AD-PA, APF France handicap et UNA ont annoncé, le 18 juillet, par la voie d'un communiqué de presse, avoir déposé, le 16 juillet, un recours en annulation pour excès de pouvoir contre le décret préfigurant la réforme de la tarification des services à domicile. Malgré les multiples alertes émises par les acteurs du secteur, le décret prévoyant la répartition de l'enveloppe de 50 millions d'euros a en effet été publié, en l'état, le 17 mai. Or, selon les quatre associations, « en renforçant l'inégalité de traitement, les disparités territoriales, la non-maîtrise des restes à charge et le manque de lisibilité de l'offre, ce décret vient fragiliser un secteur déjà en grande difficulté et remettre en cause des mois de travaux entre les acteurs et les administrations centrales pour aboutir à un nouveau modèle de financement. Prévoyant une enveloppe, restreinte et fractionnée, il s'apparente davantage à un nouveau fonds d'appui ou de restructuration, non pérenne et en-deçà des besoins, plutôt qu'à la préfiguration d'une véritable réforme de fond ».

Insertion - Exclusion

Mobilisation

Fonds de la Complémentaire Santé Solidaire : Le Collectif ALERTE dit NON à la suppression !

Alors que le Comité interministériel de la transformation publique a annoncé, le 15 novembre, la suppression début 2021 du Fonds de la Complémentaire Santé Solidaire, les associations membres du collectif ALERTE ont exprimé, dans un communiqué de presse publié le 4 décembre, leurs vives inquiétudes et désaccords quant à cette décision. Cette annonce du gouvernement intervient en effet seulement deux semaines après le lancement de la Complémentaire Santé Solidaire, dispositif qui fusionne la CMU-C et l'ACS et dont l'objectif est de faciliter l'accès aux droits et aux soins des plus précaires. Si le gouvernement souhaite réellement lutter contre le non recours aux droits et aux soins comme il le laisse entendre avec le déploiement de la complémentaire santé solidaire, il est indispensable, selon les associations, de revenir sur cette décision et de maintenir ce fonds.

Le Collectif ALERTE s'adresse au président de la République

Dans une lettre adressée le 7 novembre à Emmanuel Macron, le Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a souhaité faire part de ses inquiétudes quant à la dégradation du niveau de vie des personnes les plus précaires depuis deux ans et de la nécessité de prendre des mesures immédiates pour y remédier. Les associations de lutte contre l'exclusion réunies au sein d'ALERTE pointent le fait que malgré quelques dispositions positives telles que la mise en place de la complémentaire santé solidaire ou la revalorisation de la prime d'activité, de nombreuses actions gouvernementales ont contribué à une diminution du pouvoir d'achat de la majorité des personnes les plus pauvres. Dans ce contexte, il apparaît donc indispensable d'enclencher ce tournant social tant attendu et de prendre en considération les plus vulnérables en leur proposant des solutions immédiates !

Droit au logement : L'Uniopss soutient l'appel de Grenoble

L'Uniopss a soutenu le 4 mars à Grenoble, l'appel dit de Grenoble du comité de suivi DALO dont elle est membre. A l'occasion du 12e anniversaire de la loi DALO (Droit au logement opposable) de mars 2007, le comité de suivi DALO, délocalisé pour l'occasion à Grenoble a souhaité mettre en avant dans son appel les avancées réalisées grâce au DALO en matière d'accès au logement, qui a concerné plus de 148 000 ménages.

Hébergement et réinsertion sociale : L'Uniopss alerte sur les conséquences des coupes budgétaires

Dans un communiqué publié le 25 juin, les principales têtes de réseau et associations de solidarité, dont l'Uniopss, dévoilent les résultats d'une enquête conduite auprès de leurs réseaux entre janvier et mars 2019. Les résultats sont sans appel : les coupes budgétaires du gouvernement dont sont victimes les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ont des répercussions inquiétantes sur l'accompagnement social des personnes.

Hébergement d'urgence : Les associations demandent une mise à l'abri immédiate !

Dans une tribune publiée dans "Le Parisien - Aujourd'hui en France" du 14 avril, les associations de solidarité, dont l'Uniopss, demandent un plan national pour créer 40 000 places supplémentaires en centre d'accueil et d'hébergement d'urgence spécialisé. Les associations signataires de la tribune réclament "une mise à l'abri immédiate, avec un accompagnement social et sanitaire pour tous avant que la situation ne dégénère". Elles rappellent "qu'aucune personne - ou famille - ne devrait être contrainte de quitter son lieu d'hébergement sans qu'une solution digne ne lui soit proposée."

Audition

Financement de l'hébergement : L'Uniopss auditionnée au Sénat

L'Uniopss a été invitée le 13 mars au Sénat, par les deux rapporteurs du rapport concernant le financement public de l'hébergement. Ce rapport s'inscrit dans la suite d'une volonté du précédent ministre du Logement, de réinterroger les crédits dédiés à l'hébergement d'urgence. L'Uniopss a tout particulièrement insisté sur les premiers effets perceptibles de la convergence tarifaire à la baisse pour les CHRS, tels que la fermeture de services, la baisse de la qualité de l'accompagnement, la réduction des prestations alimentaires, les réductions d'amplitude des horaires d'ouverture, la baisse des ratio d'encadrement ou de la qualification des personnels recrutés.

Positionnement

Concertation sur le Revenu universel d'activité : L'Uniopss et ALERTE font entendre leur voix

Le gouvernement a lancé officiellement, le 3 juin, la concertation sur le revenu universel d'activité (RUA). Le Président d'ALERTE, est intervenu pour rappeler les craintes des associations sur le revenu universel d'activité, qui devra se déployer avec les moyens suffisants pour ne faire aucuns perdants, ce qui apparaît impossible à moyens constants. Par ailleurs, le Collectif ALERTE a insisté sur la difficulté de mener une concertation très segmentée, en travaillant en premier lieu sur le périmètre sans disposer d'aucune information en parallèle sur le financement ou la gouvernance de cette allocation. Les associations ont par ailleurs besoin de connaître les différents scénarii envisagés par le gouvernement, pour pouvoir travailler de manière pertinente et constructive dans le cadre de cette concertation. Le 3 juin, plusieurs membres du Collectif ALERTE, dont l'Uniopss, avaient également fait valoir leur position sur le revenu universel d'activité dans une tribune publiée dans Le Monde. L'occasion de plaider pour un revenu minimum garanti, permettant à chacun de vivre dignement. L'Uniopss s'est impliquée dans la concertation tout au long de l'année.

Demandeurs d'asile et réfugiés : L'Uniopss s'oppose à la transmission de données à l'OFII

A l'occasion d'une réunion organisée par la direction générale des étrangers en France le 25 juin, l'Etat a annoncé aux associations sa volonté d'organiser, par une instruction ministérielle aux préfets, un échange d'informations nominatives entre le 115-SIAO et l'Office français d'immigration (OFII) concernant les demandeurs d'asile et les personnes réfugiées orientés par le 115 vers l'hébergement d'urgence. En réaction à cette annonce, 40 associations, dont l'Uniopss, ont adressé un courrier au ministre de l'Intérieur et au ministre du Logement et de la Cohésion des territoires, pour leur demander de renoncer à cette mesure qui remet en question le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

Service public de l'insertion : L'Uniopss et ALERTE participent au lancement de la concertation

Le 9 septembre, l'Uniopss et le Collectif ALERTE étaient présents au lancement officiel de la concertation sur le service public de l'insertion qui s'est tenu au ministère du Travail de la Ministre, de Secrétaires d'Etat et du Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion dans l'emploi, de représentants des départements, des députés, des partenaires sociaux, des grandes caisses, ainsi que des grands réseaux associatifs. Lors d'une prise de parole collective, ALERTE a salué les objectifs annoncés de mise en place d'un accompagnement global non linéaire, luttant contre tous les freins périphériques simultanément et partant des personnes elles-mêmes. Il conviendra néanmoins de veiller à mettre en place un « aller vers » les personnes les plus éloignées de l'emploi qui risqueraient de ne pas être touchées par ce SPI. L'Uniopss et le collectif ALERTE participeront à la concertation nationale.

Enfance - Famille - Jeunesse

Positionnement

Droits de l'enfant: L'Uniojps rappelle qu'il est temps d'agir !

L'Uniojps a publié, le 20 décembre, une tribune réalisée par les associations et collectifs membres de la Dynamique, pour rappeler leurs priorités et propositions concrètes pour le respect des droits de l'enfant. « De la Convention aux actes », un texte publié par les associations et organisations du secteur à l'occasion du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), faisait état des progrès à accomplir pour faire de ce texte une réalité en France. Afin de maintenir toute l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet majeur, l'Uniojps publie une tribune collective, élaborée lors de cet anniversaire, qui revient sur le contenu des préoccupations des associations et propose des pistes d'actions destinées à faire avancer concrètement la cause de l'enfance.

Mobilisation

Accueil des jeunes enfants : Simplification ou régression ?

Après la diffusion de premiers arbitrages par le ministère des Solidarités et de la Santé concernant l'accueil du jeune enfant, l'Uniojps se mobilise pour que la simplification des normes ne se traduise pas par un affaiblissement de la qualité d'accueil des enfants, ainsi que par une dégradation des conditions de travail pour les professionnels engagés à leurs côtés. Dans un communiqué du 28 mai, l'Uniojps et les associations qu'elle réunit appellent à une convergence qualitative vers le haut, de manière à favoriser l'épanouissement et le développement global de l'enfant.

L'Uniojps plaide pour une politique globale

L'Uniojps, représentée par son président, Patrick Doutréigne, et son directeur général, Jérôme Voiturier, a rencontré le 6 février le secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, pour partager avec lui sa vision et ses priorités. Elle a notamment insisté sur la nécessité d'aborder l'enfance dans sa globalité, et a rappelé l'importance que la Stratégie nationale pour la protection de l'enfance voie le jour rapidement.

Fichage des MNA : L'Uniojps salue la position du Conseil d'État

Dans un arrêt rendu le 15 mai, le Conseil d'État a accepté de renvoyer au Conseil constitutionnel la question de la conformité à la Constitution du fichage des mineurs non accompagnés (MNA). Une position saluée par l'Uniojps et les associations du secteur. Les organisations, dont l'Uniojps, estiment que « cette décision constitue une étape importante et encourageante ». « Nous espérons désormais que le Conseil constitutionnel reconnaisse l'atteinte injustifiée et disproportionnée que porte ce fichage à l'exigence constitutionnelle de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et au droit au respect de la vie privée ».

Fichage des mineurs non accompagnés : Une question prioritaire de constitutionnalité posée !

22 organisations, dont l'Uniojps, attendent du Conseil constitutionnel qu'il reconnaisse que le fichage des mineurs non accompagnés (MNA), instauré par l'article 51 de la loi Asile et Immigration, est contraire aux droits et aux libertés reconnus par la Constitution. Dans un communiqué de presse de 4 juillet, elles indiquent que le Conseil constitutionnel examinera le 9 juillet la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par les organisations au sujet de cet article, portant création du fichier biométrique des mineurs non accompagnés. "Nous attendons qu'il reconnaisse l'atteinte injustifiée et disproportionnée que porte cet article à l'exigence constitutionnelle de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et au droit au respect de la vie privée et dénonçons l'impact dramatique de ce fichage sur la protection de ces enfants vulnérables." indiquent les auteurs du communiqué.

Jeunes majeurs ; L'Uniojps, partie prenante du collectif associatif "Cause Majeur !"

Alors que la question des jeunes majeurs revient sur le devant de la scène politique et médiatique, une quinzaine d'associations (dont l'Uniojps) et de personnalités qualifiées, ont décidé de créer un collectif pour soutenir la cause des jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'enfance ou de la Protection judiciaire de la jeunesse. Ses objectifs : veiller à moyen et long terme à ce qu'au-delà des annonces politiques, la question de l'inclusion des jeunes majeurs dans la société devienne un axe central des politiques publiques et que des mesures significatives en faveur de ces jeunes soient véritablement mises en place.

Audition

Accompagnement des jeunes majeurs : L'Uniojps auditionnée à l'Assemblée nationale

L'Uniojps a été auditionnée le 16 avril par la Présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, parlementaire en mission auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé et du secrétaire d'État sur l'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance vers l'autonomie. L'Uniojps a tout d'abord pointé la nécessité que l'accompagnement ne se limite pas aux jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance, mais concerne aussi l'ensemble des jeunes issus de la protection judiciaire de la jeunesse. Par ailleurs, selon l'Uniojps, un accompagnement doit être obligatoirement proposé aux jeunes majeurs, mais avec la faculté, pour chacun, de choisir librement les modalités de celui-ci. Une information pourra être utilement dérivée sur l'intérêt de l'accompagnement. S'agissant de la limite d'âge de l'accompagnement, une politique d'investissement social repose, selon l'Uniojps, sur une prolongation de l'accompagnement jusqu'à ce que les difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle rencontrées par le majeur en situation de vulnérabilité, soient dépassées. Il convient donc d'attendre que la personne soit entrée dans un processus prolongé soit d'emploi, soit d'études.

Proposition de loi Jeunes majeurs : L'Uniojps auditionnée au Sénat

L'Uniojps a été conviée à se joindre à une délégation reçue le 28 mai par le sénateur Philippe Bas suite à l'adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie. L'Uniojps a rappelé à cette occasion que si la version adoptée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en juillet faisait consensus, la modification importante apportée à l'article premier de la loi restreint de manière significative l'obligation pour les départements d'accompagner les jeunes majeurs ayant été confiés à l'Aide sociale à l'enfance, en particulier les plus fragiles d'entre eux. Il s'agit, selon le président de l'Uniojps, d'une "régression" lourde de conséquences pour des jeunes qui se trouvent parfois en grande difficulté.

Transfert des compétences Petite Enfance : L'Uniojps auditionnée par l'IGAS

Le 1^{er} octobre, l'Uniojps a été auditionnée par l'IGAS dans le cadre de la mission d'évaluation portant sur la faisabilité d'un transfert des compétences Petite enfance des PMI vers les CAF. Elle s'accorde sur la nécessité que la PMI puisse réellement exercer ses missions de prévention et d'actrice sanitaire sur l'ensemble du territoire national. L'Uniojps a rappelé que les CAF et les conseils départementaux sont des acteurs aux missions bien distinctes. L'ambition d'articuler les modes d'accueil autour de l'enfant et de ses besoins nécessite, selon l'Uniojps, que le conseil départemental reste impliqué dans la politique d'accueil des enfants de moins de 3 ans (via la PMI). Elle a également souligné que les PMI sont des actrices de l'accueil d'enfants en situation de handicap.

PUBLICATIONS

L'actualité de l'Uniopss est à retrouver tout au long de l'année dans la revue UNION SOCIALE

Janvier : **Ecologie et social : un mariage impossible ?**
 Février : **La participation : un défi démocratique**
 Mars : **Les mille enjeux de l'Europe sociale**
 Avril : **Grand débat : les plus fragiles prennent la parole**
 Mai : **Relever le défi de la vieillesse**
 Juin-Juillet : **Le numérique au service de la solidarité ?**
 Août-Septembre : **Inégalités : comment lutter ?**
 Octobre : **Les associations sont-elles innovantes ?**
 Novembre : **2019 : l'année des droits de l'enfant ?**
 Décembre : **Métiers du grand âge : quelles perspectives ?**

Union Sociale, le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Union Sociale est le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS. Il informe sur les actions de plaidoyer de l'Uniopss, apporte des analyses de fonds sur l'actualité du secteur et présente, sur les enjeux et thèmes du moment, les positions du réseau. Toujours plus proche des préoccupations des secteurs sanitaire social et médico-social, Union Sociale vous propose : une analyse approfondie de l'actualité, un large éventail d'innovations sociales et de nombreux reportages de terrain au cœur de la réalité associative.

Abonnez-vous : www.uniopss.asso.fr/expertises-analyses-publications



Retrouvez **l'Uniopss en actions** une lettre d'information envoyée toutes les deux semaines, qui présente les actions et les prises de position de l'Uniopss. Ce support électronique a pour vocation de vous informer régulièrement des démarches, prises de position et initiatives de l'Uniopss au service de ses adhérents. Des actions qui témoignent de manière concrète du rôle de l'Uniopss pour unir, défendre et valoriser les acteurs non lucratifs de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

www.uniopss.asso.fr : Fiche 81265

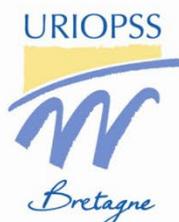


Depuis plus de 10 ans, le document « Les démarches de l'UNIOPISS » est réalisé par l'URIOPSS Bretagne à l'occasion de son Assemblée Générale.

Il rassemble les actualités de l'UNIOPISS, rendez-vous, communiqués de presse, articles publiés dans la revue UNION SOCIALE ou sur la plateforme électronique du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

www.uniopss.asso.fr ou www.uriopss-bretagne.fr

Union Régionale
Interfédérale
des Organismes Privés
Sanitaires et Sociaux
à but non lucratifs



203 G Avenue du Général Patton -
CS 80626 - 35706 Rennes Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.fr
[@URIOPSSBretagne](https://twitter.com/URIOPSSBretagne)

www.uriopss-bretagne.fr

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Rapport d'activité 2019